

LE CACHEMIRE.

Un soir d'été de l'année 1846, dans le coin d'un salon, auprès de la fenêtre ouverte sur le balcon, se trouvaient réunies trois ou quatre jeunes personnes à peu près du même âge. Le joli groupe pressé dans ce petit coin, abrité à demi par les rideaux que gonflait la brise soufflant du jardin, se livrait à la causerie la plus animée. C'est qu'il y avait un grande nouvelle à l'horizon : le mariage d'une amie avait été officiellement annoncé, et devait être célébré dans une quinzaine de jours.

Or, j'ai toujours remarqué que l'annonce d'un mariage, quel qu'il soit, produit sur les amies des bonnes amies de la future mariée, et sur les bonnes amies de celles-ci, une singulière impression : c'est comme une étincelle électrique qui agite le cercle des intimes, et atteint même celui des simples connaissances; c'est un texte inépuisable de réflexions, de discussions, de prévisions, de commentaires sans fin. La future toilette de la future mariée tient une notable place dans ces attachantes causeries; puis le trousseau, puis et surtout la corbeille. Oh! la corbeille! Voilà de quoi défrayer je ne sais combien de réunions et de soirées. Il faut avouer aussi que c'est un texte fort commode pour passer en revue les modes nouvelles, pour exposer avec à-propos ses goûts et ses secrets désirs, pour développer heureusement ses théories d'élégance et de parure, pour indiquer les motifs de ses préférences. De sorte qu'en faisant la corbeille de son amie, on fait en idée la sienne propre. C'est un plaisir d'imagination qui ne blesse en rien le prochain et qu'on peut se permettre sans scrupule. Aussi, notre jeune essaim s'en donnait largement la fantaisie, et on avait

déjà rempli et renversé je ne sais combien de corbeilles fabuleuses à propos de celle qu'on voyait à l'horizon. Au reste, la discussion s'échauffait de plus en plus.

« Oh! quelle idée! vous avez bien tort, ma chère! Un cachemire noir! C'est trop grave. Un cachemire blanc, à la bonne heure!

— Oui, mais c'est trop habillé, et puis l'on a toujours l'air d'une mariée... cela devient ridicule.

— J'aimerais mieux en avoir un noir et un blanc.

— Oui, un noir et un bleu, ou un orange; c'est plus raisonnable.

— Deux cachemires, c'est bien le moins!

— Moi, je ne pense pas que le futur les donne, à moins qu'ils ne soient en cachemire français.

— Ah! par exemple! un cachemire français? Fi donc! je n'en voudrais pas. Je veux un cachemire de l'Inde. »

Cette phrase énergique fut prononcée avec une grande vivacité. Mais la jeune fille qui venait d'émettre son opinion d'une manière si péremptoire, en parut presque aussitôt embarrassée, car elle venait de s'apercevoir qu'elle avait été écoutée. Cet auditeur inattendu était un petit vieillard encore vert, à l'air gai, sous ses cheveux blancs, qui était tranquillement assis, les mains appuyées sur le pommeau de sa canne et le menton appuyé sur ses mains. Il était resté immobile et silencieux jusque-là, auprès des jeunes filles, les regardant avec un intérêt tout paternel; mais cette exclamation lui fit faire un léger mouvement qui trahit sa présence, et il sourit d'un sourire qui n'était peut-être passans quelque malice.

« Bon! s'écria la jeune fille en souriant à

son tour, voici mon parrain qui nous écoutait... et qui se moque de moi.

— Pourquoi supposez-vous cela, mon enfant? demanda le parrain avec bonhomie. Vous n'avez rien dit que de fort naturel et de fort sensé; surtout si, comme je me plais à le croire, vous avez de bonnes raisons à l'appui de votre opinion.

— Oh! certainement! repartit la filleule avec une nouvelle vivacité, que motivait sans doute l'expression un peu incrédule du parrain. On ne doute pas qu'un châle de l'Inde ne soit bien supérieur à un châle français.

— Non, on n'en doute pas, répondit le parrain avec un geste d'assentiment, et il lui est supérieur... parce que?... »

Le malicieux parrain s'arrêta en sollicitant du regard la réponse de la jeune fille.

« Parce que... parce que... » elle cherchait ces bonnes raisons qu'elle ne trouvait pas tout de suite « parce que... d'abord, il est beaucoup plus cher.

— C'est une excellente raison, celle-là, mon enfant. Il est beaucoup plus cher, donc il vaut mieux, cela va sans dire. Et il est beaucoup plus cher, parce que?...

— Parce que... oh! mais... parce qu'il vient de l'Inde!

— Parfaitement! il est de l'Inde, donc il en vient: c'est incontestable. Mais...

— Mon parrain, mon parrain! interrompit la jeune fille riant, tout en faisant une petite moue, vous vous moquez de moi! Je suis sûre que vous allez encore demander un parce que?

— Ma foi, mon enfant, cela est probable. J'attends toujours les bonnes raisons que vous m'avez promises à l'appui de votre sentiment. Je voudrais savoir pourquoi un châle de l'Inde vaut mieux qu'un châle de France. Je croyais que vous alliez nous apprendre quelque chose, et vous nous répondez que le cachemire de l'Inde vient de l'Inde! Or, nous savons déjà cela... il est plus beau, dites-vous, parce qu'il est plus cher... mais si vous envoyiez un vaisseau

chercher aux îles Hawaï, à la Nouvelle-Guinée, chez les Papous, ou partout ailleurs, les pagnes grossiers dont s'habillent les sauvages, et que vous dussiez payer les frais d'expédition, il est probable que ces tissus vous reviendraient fort cher. Reste à savoir s'ils vaudraient beaucoup mieux que les étoffes de Delisle, qui seraient comparativement bien meilleur marché. Vous devez donc avoir d'autres raisons que celles-là.

— Sans doute, sans doute! repartit-elle un peu embarrassée; d'abord... c'est mon goût, je les trouve beaucoup plus jolis.

— Cela ne m'étonne pas, reprit le parrain avec le même sang-froid; et vous les trouvez plus jolis, parce que?...

— Oh! que vous êtes impatientant, papa parrain! s'écria-t-elle en riant; vous voulez faire croire que j'ai dit une sottise, cependant tout le monde est de mon avis, et je suis sûre que j'ai raison; seulement, je ne sais comment le prouver, c'est vrai... mais je n'en suis pas moins sûre d'avoir raison.

— Parce que vous êtes de l'avis de tout le monde? C'est souvent juste, mon enfant; mais cela pourrait être souvent très-faux. La mode a quelquefois des caprices qui entraînent l'opinion générale, et n'en sont pas moins très-peu fondés. Cependant j'admets à merveille qu'il n'en soit pas de même pour ce qui nous occupe. Le cachemire de l'Inde vaut beaucoup mieux que celui de France, je vous l'accorde... mais je comptais apprendre de vous en quoi ils diffèrent l'un de l'autre, et pourquoi il faut préférer celui de l'Inde. Or, vous me laisserez dans mon ignorance, à ce que je vois.

— Vous êtes un méchant, papa parrain! repartit gaiement la jeune fille; c'est vous qui savez cela, et c'est nous qui l'ignorons. Par conséquent, c'est vous qui allez nous l'apprendre.

— Allons, voilà un aveu modeste qui me touche. Mais ce que j'aurais à vous dire ne serait peut-être pas très-amusant.

— Si, si ! interrompit la filleule. Il est toujours amusant d'apprendre quelque chose... surtout quand c'est vous qui enseignez, papa parrain. Et puis il n'est jamais ennuyeux de parler de cachemire, n'est-ce pas ? »

Cette réflexion était adressée à l'auditoire, qui fit chorus ; et le parrain fut sollicité par tout le monde.

« Je le veux bien, mes enfants, reprit-il, mais je vais être obligé de vous entretenir de détails peu connus, et souvent peu intelligibles. Dès que vous ne me comprendrez pas bien, interrogez-moi tout de suite, je répondrai. Si je vous ennuie, interrompez-moi, je cesserai.

— Soyez sans inquiétude, papa parrain, et commencez toujours. J'attends avec impatience que vous me prouviez que j'ai raison de préférer le châle de l'Inde.

— Et par un autre motif que l'opinion de tout le monde, n'est-ce pas ? Car je vous dirai, mon enfant, que l'opinion de tout le monde a été d'abord entièrement contraire à celle d'aujourd'hui.

— Comment ! on n'a pas toujours préféré le cachemire de l'Inde ?

— En 1787, quand les ambassadeurs du fameux sultan de Mysore, de l'émir des Mahrattes, Tippoo-Saeb, vinrent à Paris, ils avaient apporté des châles, et en laissèrent plusieurs à leur départ. J'ai vu l'un de ces châles ; savez-vous ce que l'on en fit ?

— Je pense, parrain qu'on se le mit sur les épaules.

— D'abord on en couvrit une table de jeu ; puis, comme on ne le trouva pas assez riche pour cette destination, on en fit une descente de lit ; enfin on le plia, et on le mit dans un coin ; et ce fut là que je le trouvai, servant de matelas à un abominable petit carlin qui voulait toujours me mordre les mollets.

— Ah ! par exemple ! un cachemire de l'Inde pour coucher un carlin ! C'est incroyable !

— Vous voyez que l'opinion de la mode

n'est pas toujours fort éclairée. D'abord l'usage des châles, en général, ne date que du commencement de ce siècle. Après l'expédition d'Égypte, les cachemires prirent tout à coup faveur, j'ai vu le premier qui fit sensation ; c'était, il est vrai, sur les épaules d'une grande et belle femme, madame Émile Gaudin ; ces châles étaient alors très-fins de tissu, et peu chargés de broderies ; on ne les portait qu'en écharpes. Aussi je crois, mon enfant, que la faveur dont jouissent les châles de l'Inde est appuyée sur des titres plus solides. La laine de cachemire donne au tissu une finesse, un moelleux, une chaleur que la laine grossière de nos moutons européens est bien loin de posséder.

— On fait ces châles avec le poil d'une certaine espèce de chèvre, n'est-ce pas, mon parrain ? Est-ce qu'il y a aussi en France de ces chèvres-là ?

— Non, mon enfant. Aussitôt que les fabricants virent la mode se déclarer pour ces nouveaux tissus, un industriel fort habile, M. Bellanger, sut imiter le modèle qu'il avait sous les yeux. Cette tentative fut bientôt suivie de beaucoup d'autres. On se contenta d'abord, en commençant, de faire venir directement du Thibet et du royaume de Lahore, la *touz*, c'est-à-dire la laine des chèvres thibétaines. Au bout de quelque temps, un autre industriel, dont le nom a acquis une réputation méritée, M. Ternaux crut que la France pourrait posséder l'animal lui-même. M. Amédée Jaubert, qui partageait cette espérance, fit, en 1819, un voyage dans le pays des Kirghiz, et y acheta un nombreux troupeau de chèvres de Cachemire. Mais ces pauvres animaux, amenés en France, ne purent s'acclimater, et périrent tous sans postérité. En sorte qu'on est encore aujourd'hui réduit à filer et à tisser la laine qu'on fait venir directement de l'Inde.

— En vérité, si l'on fait venir à Paris la laine des chèvres de Cachemire, je commence à croire qu'il ne doit pas y avoir

une grande différence entre les châles fabriqués dans l'Inde et ceux fabriqués en France.

— Si, mon enfant ; d'abord le travail n'est pas le même : la laine ici est filée à la mécanique, dans l'Inde elle est filée à la main, et ce qui, ici, se compose d'un brin, dans l'Inde en exige trois, lesquels, tournés ensemble, n'en forment plus qu'un. Il y a encore d'autres différences : le châle fabriqué en France est d'une seule pièce, tandis que celui de l'Inde est formé de morceaux réunis. Dans un châle long, ordinaire, il y a jusqu'à vingt coutures.

— Ah! bon Dieu! mais vous plaisez, mon parrain. Je n'en ai jamais vu une seule.

— C'est possible, mon enfant ; cependant elles n'en existent pas moins. Chaque morceau de châle est tissé sur un métier différent ; puis on coud tous ces fragments ensemble, ainsi que je viens de vous le dire. J'ai eu sous les yeux, il n'y a pas longtemps, un rapport fait par les chefs de la corporation des fabricants de châles, résidant à Lahore, et adressé au général Allard, ce Français qui était parvenu aux premières dignités de ce pays. Ce rapport déclarait qu'un beau châle ne pouvait être fabriqué à moins de 1,200 ou 2,000 roupies. Comme la roupie vaut 2 fr., le prix d'un beau châle, à Lahore même, est donc de 2,400 à 4,000 fr.

— Mais, mon parrain, ce sont les plus beaux, car les châles ordinaires coûtent de 12 à 1,500 fr. chez nos marchands de cachemires.

— C'est également dans ce rapport des fabricants indiens que j'ai appris cette particularité du nombre des coutures. Moins il y a de coutures, plus le prix augmente ; et un châle qui n'en aurait aucune serait sans prix. Les syndicats de la corporation estiment qu'il exigerait au moins trois années de fabrication, et même, ajoutent-ils, il serait inexécutable. Les couleurs seraient passées, la laine éven-

tée, et la trame mangée aux vers avant qu'il ne soit terminé.

— Mais comment se fait-il alors que les cachemires de France n'ont pas de coutures ?

— C'est que les procédés de fabrication sont différents ; c'est à cette différence que les châles de France doivent leur bon marché... et leur infériorité.

— Comment, mon parrain, vous êtes donc d'avis que les châles de l'Inde sont supérieurs à ceux de France ?

— Certainement, mon enfant ; jusqu'à présent la fabrication française, qui a sur la fabrication indienne l'avantage de la rapidité d'exécution et du bon marché, lui est inférieure sur d'autres points, précisément à cause de cette rapidité d'exécution. Pour bien faire comprendre ceci, il faudrait entrer dans les détails même de la fabrication, et je crains....

— Allez, allez, papa parrain, interrompit la jeune fille, nous vous suivons toujours.

— Le procédé de fabrication indienne, c'est le *spoulinage*. On peut appeler ce procédé la perfection de l'ignorance en mécanique, la merveille de l'enfance de l'art. Le métier est de la construction la plus simple. Deux bâtons grossiers soutiennent la chaîne ; la main de l'homme fait tout le reste, confectionne le tissu, et varie les couleurs à l'aide de plusieurs centaines de petites navettes qu'on appelle *spoulines*, et dont les fils sont fixés sur la chaîne au moyen d'une espèce de nœud. On conçoit tout ce qu'une pareille manœuvre entraîne de lenteur, et ce qu'il faut de temps et de patience à l'ouvrier pour débrouiller à chaque point toutes ces petites navettes, et faire son nœud. Aussi c'est pour accélérer cette pénible besogne qu'un châle se trouve séparé entre dix ou douze métiers qui fonctionnent isolément. Chaque morceau est ensuite remis à des ouvriers différents, à des rentrayeurs qui cousent ensemble ces

morceaux séparés, en coupant le point à l'endroit et à l'envers, avec une telle perfection, qu'il est impossible de distinguer ces coutures. Un beau châle long de 4,000 fr. s'établit ainsi sur douze métiers, et demande encore six à sept mois de travail aux ouvriers. Les fabricants de Lahore ont toutefois consenti, dans leur rapport au général Allard, à fabriquer un châle long à quatre palmes, sur six métiers seulement, un métier par palme, et deux métiers pour le milieu et la bordure; mais ils annonçaient que la fabrication durerait douze mois complets, en travaillant nuit et jour.

— Une année entière ! avec six métiers ! Je pense bien que le même ouvrage ne dure pas si longtemps à Paris.

— Non, mon enfant, la manière de fabriquer est toute différente. La méthode qu'on emploie est ce qu'on appelle le *lancé*. On se sert d'une machine Jacquart. Pour fixer une maille, ou point du tissu, on lance une navette chargée de laine, qui parcourt toute la largeur du châle en laissant un fil dans la chaîne, et on serre ce fil par un coup de battant. Il faut ensuite découper tous les fils tramés qui deviennent inutiles après avoir produit leurs points brochés. C'est une immense économie de main-d'œuvre, comme vous pouvez le comprendre. Un seul coup de navette fait toute une rangée de points dans toute la largeur du tissu, tandis que l'ouvrier indien est obligé de nouer ces points un à un, avec la main. Cette économie de temps et de main-d'œuvre est si importante, que, bien qu'on perde, par la découpe de la trame, près des cinq sixièmes de la laine employée, le prix d'un châle français n'est que le septième ou le huitième d'un châle de l'Inde. On a pour 4 ou 500 fr. l'équivalent du tissu qui coûterait de 3 à 4,000 fr. à Lahore.

— Mon Dieu ! comment peut-on perdre les cinq sixièmes d'un châle ? Je ne comprends pas bien cela.

— Voici comment, ma belle. Un châle qui, au moment où on le détache du métier, pèse 3 kilogrammes, ne pèse plus que 750 grammes, lorsqu'on a découpé tous les fils inutiles de la trame brochée. Il y a donc 2 kilogrammes 250 grammes de duvet de cachemire perdu sur chaque châle fabriqué. Pour remédier à cet inconvénient, on a inventé une combinaison qui diminue sensiblement cette perte. On a fabriqué des châles *jumeaux*, c'est-à-dire, tissés à la fois sur le même métier, et qui ont un broché alternatif. De sorte qu'en les découpant, le premier, par exemple, serait blanc avec des dessins rouges, et le second, rouge avec des dessins blancs. Ainsi, tandis que les Indiens mettent un seul châle sur plusieurs métiers, nous mettons, nous, plusieurs châles sur un seul métier. Voilà où nous en sommes arrivés depuis 1801, époque à laquelle fut tissé le premier cachemire en France.

— Et cependant, malgré ces perfectionnements de la fabrication, vous croyez que le châle de l'Inde est supérieur au châle français ?

— Ces perfectionnements n'ont pas encore été poussés assez loin, mon enfant. On a gagné, nous l'avons vu, l'économie de temps et de main-d'œuvre, mais au détriment d'une qualité bien précieuse qui est restée le plus bel apanage des châles de l'Inde : la solidité. Sous ce point de vue, il n'y a aucune comparaison possible entre les deux tissus. La découpe à laquelle on est obligé d'avoir recours dans le tissage mécanique ne laisse pas le point assez fortement assujéti. Aussi le tissu a-t-il l'inconvénient de se *débrocher*. Pour y remédier, il faudrait introduire dans le métier employé aujourd'hui, une combinaison qui pût donner au nœud du point mécanique la solidité qu'il acquiert par le spouillage indien. Nos mécaniciens étudient la difficulté : il faut espérer qu'ils parviendront à réaliser cette amélioration.

— Ce serait un grand succès ! dit la

jeune fille. Alors certainement le cachemire de l'Inde n'aurait plus de supériorité sur le cachemire de France.

— Si fait, mon enfant, répliqua le parrain, car les couleurs en seront toujours plus solides, grâce aux eaux employées dans la teinture. Mais sans tout cela, je pense qu'il aurait toujours un mérite de plus aux yeux de nos femmes à la mode.

— Lequel, papa parrain ?

— Celui que tu indiquais d'abord, mon enfant, celui de se payer plus cher.

— Eh ! mais... vous plaisantez, papa parrain. C'est un singulier mérite, celui-là !

— C'en est un, mon enfant. Le châle qui coûte 4,000 fr. sera toujours un objet de luxe, auquel peu de fortunes pourront atteindre. C'est donc une marque de richesse... ou de prodigalité, qu'une femme se met sur les épaules. J'espère, ma filleule, que vous n'aurez jamais cette petiteesse d'esprit.

— Oh ! non certainement !... Cependant, vous venez vous-même de me prouver, papa parrain, que ma préférence pour le châle de l'Inde était fondée, et avant que j'y renonce, il faudrait d'abord que le châle de France fût aussi solide, et ensuite qu'il fût bien en cachemire ; car j'ai entendu dire qu'il y a des châles dans le tissu desquels il entre de la laine ordinaire et de la soie.

— C'est vrai, mon enfant. Mais jusqu'à présent, nous n'avons parlé que des châles véritablement cachemire, les seuls qui puissent entrer réellement en concurrence avec ceux de l'Inde. Les principales fabriques sont à Paris, à Lyon et à Nîmes. Mais celles de Paris sont, de beaucoup, les plus importantes, et à peu près les seules qui tissent le duvet du Thibet. Au reste, ou

fabrique trois ou quatre espèces de châles ou imitation de cachemire.

La première, celle dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent, est le véritable cachemire, dont la chaîne et la trame, dont tous les fils tissés et lancés sont en duvet du Thibet. Le nombre des couleurs employées pour varier les dessins ne descend pas au-dessous de huit, et s'élève quelquefois jusqu'à quinze. Les châles carrés varient de 180 à 195 centimètres, et les châles longs ont 150 à 160 centimètres de large, sur 360 à 380 centimètres de long.

Dans la seconde espèce, la chaîne est en soie fantaisie, retorse aux deux bouts ; tout le reste du tissu est en cachemire. Pour obtenir encore une réduction sur le prix, on compte une ou deux couleurs de moins dans le dessin : cette espèce prend le nom de châles indou-cachemire.

Dans la troisième espèce, la chaîne est en soie, et le reste en laine : il n'y entre que fort peu ou même point de cachemire : c'est ce qu'on appelle le châle indou-laine.

Enfin, la quatrième et dernière espèce est fabriquée avec des matières mélangées de laine et de bourre de soie : c'est ce qu'on appelle le châle-thibet.

La qualité supérieure appartient à la fabrique de Paris, les qualités intermédiaires à Lyon, et enfin le bon marché, principalement à Nîmes.

Lyon fabriquait aussi autrefois des châles entièrement tissés, chaîne et trame en bourre de soie. Ce genre a été presque entièrement abandonné, et remplacé par le châle-thibet... Avez-vous compris ?

— Oui, mon parrain, merci, reprit la jeune fille... Gardez-nous pour une autre fois vos bonnes et claires explications.»

D. FABRE D'OLIVET.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Livre des Jeunes Filles, ou Éducation de soi-même, imité de l'anglais de miss Sedgwick, par mademoiselle L.-G. D. 1 joli volume. Chez Plon, frères, éditeurs, rue de Vaugirard, 36.

« Qu'est-ce que l'éducation ? » demandait un professeur à son auditoire composé de jeunes filles. Comme elles hésitaient à répondre, le professeur prit ainsi la parole : « Vous êtes nées avec certaines facultés, mesdemoiselles; tout ce qui tend à les développer, à les faire progresser est éducation. Tout ce qui élève votre âme, augmente votre raison, éclaire votre conscience, dirige vos affections, forme vos manières, étend votre intelligence, est éducation. Votre éducation n'est pas limitée à une seule époque de votre vie; elle se continue aussi longtemps que vous vivez. Tout ce qui vous prépare à être d'utiles servantes de Dieu et de fidèles disciples du Christ, tout ce qui accroît votre vénération et votre amour pour votre Créateur, tout ce qui dans l'Écriture est appelé la nourriture et les instructions du Seigneur (1) fait partie de votre *éducation religieuse*.

Tout ce qui fait naître vos bons sentiments et les fortifie, tout ce qui dirige et contient vos passions, tout ce qui cultive vos vertus et perfectionne vos manières fait partie de votre *éducation morale*.

Tout ce qui développe votre esprit, perfectionne vos talents, étend votre instruction fait partie de votre *éducation intellectuelle*.

Tout ce qui conserve et améliore votre santé, tout ce qui donne à vos membres la

force, la vigueur, la souplesse, constitue votre *éducation physique*.

Tout ce qui étend votre capacité pour les affaires du ménage ou pour toute autre affaire, fait partie de votre *éducation économique*.

Or vous comprendrez, d'après tout ce que je viens de dire, que l'éducation ne saurait être confinée dans les écoles et dans les pensions, ni être exclusivement donnée par des professeurs brevetés. On peut donc dire que nous contribuons réciproquement à notre éducation.

Pendant que je vous enseigne l'arithmétique et la géographie, peut être mettez-vous ma patience à l'épreuve; ou bien, par votre attention et votre gratitude, vous excitez mon zèle et mon affection, et contribuez ainsi à mon éducation morale. Les connaissances que vous vous communiquez les unes aux autres, les bons offices que vous vous rendez, l'affection que vous échangez, tout cela fait progresser votre éducation.

Tout ce qui vous entoure peut faire avancer ce grand ouvrage. Le soleil, la lune, les étoiles nous enseignent de sublimes leçons. « Un jour enseigne la science à l'autre jour (1). » Les saisons font leurs révolutions : la pluie, la neige, la rosée, la gelée, les arbres, les rochers, les fleurs, les fruits, jusqu'aux pierres mêmes et à l'herbe que nous foulons sous nos pieds sont pleins d'enseignements pour qui sait les interroger.

Tous les événements et toutes les circonstances de notre vie peuvent concourir à votre éducation. Vous voyez donc

(1) Saint Paul, *Eph. c. VI, v. 4.*

(1) Ps. XIX, v. 4.

que la vie est une école, la première de toutes, et que nous sommes des écoliers qui se préparent pour ce jour d'examen où l'Infaillible Juge, qui sait tout, décidera si nous avons bien ou mal profité des moyens d'éducation qu'il nous avait donnés.»

Ce livre, destiné plus particulièrement aux jeunes filles nées dans une position modeste, est divisé en chapitres qui traitent de la santé — de l'exercice — de l'économie domestique — de la famille — des manières — de la toilette — de la conversation — de la lecture — des charités — des soins à donner aux malades, etc.

Aux jeunes filles qui n'ont pas l'habitude de lire, l'auteur dit : « Hâtez-vous de la contracter, et prenez la résolution de donner chaque jour quelques instants à la lecture : ce sera bientôt votre plus doux plaisir.

Aucune de vous ne devrait se dispenser de lire chaque jour quelque passage du Nouveau Testament, quelques bons ouvrages sur l'histoire de France. Il est à peu près indispensable de bien connaître nos institutions, l'étendue, le climat, les productions, le commerce de notre pays. Ces choses, qui peut-être vous paraîtront un peu sérieuses, vous intéresseront, je vous assure, quand elles commenceront à vous devenir familières, et que vous en comprendrez l'utilité. Elles rentrent dans votre sphère plus que vous ne pensez. La connaissance complète du pays et de son histoire vous aidera efficacement à conduire vos affaires, si vous devez quelque jour en être chargées, et à choisir la carrière préférable pour vos fils ; elle vous fera prendre de l'intérêt à tout ce qui se passera autour de vous, aux conversations qui auront nécessairement lieu entre vos frères, votre père, votre mari. Elle aura un bien plus précieux avantage encore, elle fera naître en vous un amour éclairé de la patrie que vous inspirerez à vos frères, à vos fils. Cette influence sera bienfaisante pour tous :

le jeune homme qu'une mère sage aura rendu bon et vrai citoyen, qui aura trouvé dans sa sœur une amie dont l'intelligence est au niveau de la sienne, concevra des femmes une opinion qui le rapprochera certainement de celles qui mériteront son estime.

Après l'histoire de votre pays, celle des pays voisins devra vous occuper. Cette étude vous préservera de deux erreurs : celle de vous imaginer que votre pays est en toute chose supérieur aux autres, et celle pire encore de méconnaître ses réels avantages et de ne priser que ce qui est étranger.

Les voyages sont une lecture très-instructive et très-amusante ; vous pouvez n'avoir ni le moyen ni l'occasion de faire le tour de votre département, et, pour une très-petite somme, vous aurez un bon livre qui vous fera faire le tour du monde et vous sera en même temps un compagnon instruit et observateur.

Les bonnes biographies sont d'excellents livres ; elles offrent à tous des modèles et on y trouve des conseils, des réprimandes sous la forme la moins blessante pour l'amour-propre. Les lettres et les mémoires contiennent, sous quelques rapports, le même genre d'instruction.

Les jeunes personnes qui ont un peu de temps à donner à leurs lectures doivent acquérir une connaissance assez étendue de notre littérature, c'est-à-dire qu'elles doivent lire les auteurs de premier ordre, ceux que l'on nomme les classiques. On les lit d'abord pour se verser dans la connaissance de la langue ; il faut même les lire plus d'une fois : on apprécie mieux toutes leurs beautés à mesure que le jugement et le goût se forment, et que l'on connaît mieux les autres et soi-même.

Les romans et les nouvelles forment un immense catalogue ; mais en ce genre il ne faut lire que ce qu'un bon juge, un juge sévère vous permettra. Soyez donc sur vos gardes, et n'oubliez pas qu'une extrême

tempérance, sinon une abstinence complète, est votre devoir.

Quand Notre-Seigneur employait des paraboles, c'était sans doute pour donner à des vérités importantes une forme touchante qui pût intéresser universellement. Il y a des contes moraux écrits pour l'enfance et l'adolescence qui sont très-bien. Ne permettez jamais qu'une lecture récréative empiète sur le temps que vous devez consacrer aux lectures sérieuses. Gardez les livres amusants pour les jours où vos occupations sont plus fatigantes et plus prolongées, ou bien pour ceux où vous êtes souffrante.

Après vous avoir dit ce qu'il faut lire, mesdemoiselles, j'ajoute que le plus important est de savoir comment il faut lire, c'est-à-dire avec attention ; car sans attention les livres pourraient tout aussi bien ne contenir que des pages blanches ; vous ne devez commencer un livre que dans un but déterminé, de même vous ne devez prendre un chemin que si vous savez où vous devez aller.

C'est une bonne habitude de causer de ce que vous avez lu, non pour faire parade de votre science, ceci serait de la pédanterie, ou quelque chose de pire, mais pour la communiquer à ceux des membres de votre famille ou à celles de vos amies qui ont moins de temps que vous pour lire, ou bien pour leur soumettre vos doutes, et leur faire part des idées qui vous ont été suggérées par votre lecture. Il arrive presque toujours que, dans ces conversations, on rectifie une impression fautive, on comprend mieux certains passages qui semblaient peu clairs, et on s'aide ainsi mutuellement au travail de l'intelligence.

Il est des livres particulièrement desti-

nés à rendre la lecture profitable : c'est un dictionnaire français, un dictionnaire géographique, un dictionnaire historique et biographique, un atlas. Sans ces aides vos progrès seront perpétuellement arrêtés. Quand une jeune personne interrompt la lecture qui évidemment l'intéresse, afin de chercher dans son dictionnaire historique un nom qu'elle rencontre pour la première fois, ou pour suivre sur la carte la route d'un voyageur, on voit qu'elle lit, non parce qu'elle n'a rien de mieux à faire, mais pour orner, pour cultiver son intelligence. Ces livres, qui seraient un *trésor pour la vie*, pourraient facilement s'acheter au prix d'une robe de soie qui ne peut avoir que peu de durée, tandis qu'avec 15 à 20 fr. chaque année on aurait de bons livres qui fourniraient à l'âme et à l'esprit des ornements impérissables ! »

Je terminerai, mesdemoiselles, par cette sage observation de l'auteur : « Une jeune fille qui, à la science domestique, joindra la culture des facultés morales et intellectuelles portera dans sa maison, à quelque condition sociale qu'elle soit réservée, les sources de la vraie dignité, de la prospérité et du bonheur. »

Le style de mademoiselle D. est pur, simple, précis, surtout excessivement clair ; en lisant le *Livre des Jeunes filles*, ou *l'Éducation de soi-même*, il est impossible de ne pas sentir que l'on pourrait devenir meilleure... si l'on voulait... Ce livre est une bonne action dont j'espère bien profiter, persuadée que, selon son épigraphe,

Chacun recueillera ce qu'il aura semé.
(*Épître aux Galates.*)

J. J. FOUQUEAU DE PUSSY.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

SONETO.

Un soneto me manda hacer violenta ;
Que en me vida me he visto en tal aprieto !
Catorce versos, dicen que es soneto.
Burla, burlando, van los tres delante.

Yo pense que no hallaria consonante,
Y estoy à la mitad del otro cuarteto.
Mas si me veo en el primer terceto,
No hay cosa en los cuartelos que me espante.

Por el primer terceto voy entrando,
Y aun parece que entré con pié derecho,
Pues fin con este verso le voy dando.

Ya estoy en el segundo y aun sospecho,
Que estoy los trece versos acabando,
Contad si son catorce, y está hecho.

LOPE DE VEGA.

SONNET.

Violente m'ordonne de lui faire un sonnet : de
ma vie je ne me suis vu dans un tel embarras ! On
dit que pour faire un sonnet il faut quatorze vers :
vaille que vaille en voilà trois qui précèdent
celui-ci.

Je craignais de ne pas trouver de rimes,
Et je suis à la moitié de l'autre quatrain ;
Mais si je puis arriver au premier tercet,
Je n'aurai plus à m'inquiéter des quatrains.

Voici que je commence le premier tercet,
Et il paraît que j'y suis bien avancé,
Puisque je le termine par ce vers.

J'arrive au second tercet, et même je crois
Que je finis le treizième vers,
Comptez s'il y en a quatorze, et le voilà fini.

M^{lle} EULALIA FOUIGNET.

BIOGRAPHIE DES REINES D'ANGLETERRE.

BERTHA,

FILLE DE CARIBERT, ROI DE PARIS, ÉPOUSE D'ETHELBERT, ROI DE KENT.

ANNÉE 597.

Ethelbert, roi de Kent, l'un des sept royaumes de l'Heptarchie, fut sans contredit l'un des plus grands princes de son temps. Par son courage et son génie, il avait étendu sa domination en ajoutant à ses états ceux de ses turbulents voisins qui avaient cherché à le détrôner, et des sept royaumes saxons, celui de Kent en réunissait cinq sous le même sceptre. Généreux

autant que brave, Ethelbert ne voulut associer à son sort qu'une princesse capable de comprendre la hauteur de ses vues ; il rejeta constamment toute proposition qui ne lui offrait qu'une épouse humble et servile, simulacre de sa dignité sur le trône, et, dans la vie privée, muette esclave de ses volontés.

Il apprit que Caribert, roi de Paris, avait

une fille qui réunissait aux qualités qu'il souhaitait rencontrer dans une épouse, la plus touchante beauté. Ethelbert envoya des ambassadeurs pour demander la main de cette princesse. Le monarque frank n'accepta cette alliance qu'après avoir stipulé, à la demande de sa fille, l'expresse condition que le libre exercice de la religion chrétienne, dans laquelle elle avait été élevée, lui serait entièrement accordé. Cette concession fut aisément faite par Ethelbert, qui vint saluer à son débarquement sur la rive anglo-saxonne, sa jeune et belle compagne. Il la reçut des mains d'un vénérable évêque qui avait fait son éducation et restait chargé de diriger sa conscience.

Bertha s'attacha tendrement à son époux. Zélée pour le maintien de sa gloire, autant que dévouée à son bonheur privé, elle fit l'admiration de la cour de Canterbury, et se fit adorer de ses nouveaux sujets. Ses vertus lui acquirent un tel ascendant sur son époux, qu'elle en obtenait aisément des actes de justice ou de loyauté, même au grand préjudice de son ambition.

On raconte que le roi de Mercie, qu'il avait rendu tributaire, s'étant de nouveau révolté, Ethelbert marcha contre lui, le vainquit, le tua, s'empara de ses états, et revint à Canterbury chargé des dépouilles de ce monarque. Bertha n'accepta aucun des présents dont son mari venait de la combler; elle regardait, marchant tristement à la suite du vainqueur, un jeune homme chargé de chaînes; ayant su que c'était le prince Webba, fils et héritier du roi de Mercie, elle sollicita sa liberté et le fit traiter honorablement. Peu de temps après, Ethelbert l'ayant sollicitée de lui demander quelque grâce, elle exprima timidement le désir de voir restituer au prince Webba le royaume de son père.

« Mon seigneur, ajouta-t-elle, le roi de Mercie fut ingrat et rebelle, sa mort expia ses torts envers vous; mais ce jeune homme est innocent des fautes de son père; faites, d'un malheureux prisonnier qui gé-

mit sous vos yeux, un vassal reconnaissant, et celui-là vous sera fidèle. »

Ethelbert résista quelque peu, mais il céda, et Webba fut investi du royaume de Mercie, dont il se rendit tributaire envers le roi de Kent.

Rien n'eût manqué au bonheur de Bertha, si son mari eût été chrétien; elle le voyait avec douleur sacrifier aux idoles; mais elle sentit qu'avant de rien entreprendre pour sa conversion, elle devait faire respecter sa propre croyance. Secondée par le zèle de son confesseur, elle se livrait assidûment à tous les exercices de sa religion, secourait avec la plus ardente charité les malades et les orphelins, et par sa douceur et sa bonté obtenait une telle influence sur son belliqueux époux, qu'il admirait hautement la piété de la reine, sans pourtant vouloir consentir à s'instruire dans un culte si opposé au sien.

La popularité de la reine Bertha parvint à la connaissance de Grégoire le Grand. Aussitôt il conçut l'espoir de réaliser un projet qu'avant même de monter au trône des papes, il avait ardemment conçu, celui de convertir les Anglo-Saxons. Or, voici à quelle occasion.

Un jour, traversant à Rome le marché aux esclaves, il y remarqua, exposés en vente, de jeunes Saxons que des marchands romains, dans leurs fréquents voyages en Bretagne, achetaient de leurs mercenaires parents. Frappé de la beauté de cette race d'hommes, Grégoire s'en approcha et leur demanda à quel pays ils appartenaient.

« A la terre des Angles, lui fut-il répondu.

— Ce devrait être, répliqua-t-il, à celle des *anges*, et c'est grande pitié qu'une si belle enveloppe puisse renfermer une âme déstituée de la Grâce et privée de la Foi. Dans quelle province avez-vous pris naissance ?

— Dans celle des Deiri, un district du Northumberland.

— Deiri! s'écria le futur souverain pon-

tife, Deiri ! mais ces hommes semblent appeler de la colère de Dieu à sa miséricorde : *deira* ! Quel est le nom de votre roi ?

— Oella ou Alla.

Allélwia ! reprit le saint homme ; ah ! sans doute la merci de Dieu s'étendra quelque jour sur ce pays (1). »

Fortement ému par ces allusions qui lui semblaient si heureuses, il se détermina à entreprendre lui-même cette grande mission, et ayant reçu du pape l'autorisation nécessaire, il se prépara à s'embarquer pour effectuer cette périlleuse entreprise. Mais sa popularité à Rome était si grande, que les habitants ne voulant pas le savoir exposé aux dangers qui l'attendaient, s'opposèrent tumultueusement à son dessein. Il se vit obligé d'ajourner cette résolution jusqu'à une époque plus favorable.

Ce fut donc avec une joie bien vive que Grégoire, devenu pape, apprit qu'une reine chrétienne l'avait précédé dans la sainte mission qu'il avait ambitionnée. Il choisit parmi les moines les plus éclairés un saint homme nommé Augustin (depuis canonisé), auquel il donna les pouvoirs nécessaires, lui associa quarante autres religieux, et les envoya d'abord en France pour y être investis des recommandations de la famille royale. Caribert venait de mourir, mais la reine Brunehaut sa belle-sœur, alors toute-puissante en Austrasie, fit grand accueil au père Augustin et à ses compagnons ; puis, par ses soins et ses largesses, elle favorisa leur passage sur les côtes de Kent.

Ce fut en 597, que les saints missionnaires arrivèrent à Canterbury ; ils trouvèrent le roi Ethelbert disposé en leur faveur. La reine les accueillit, l'île de Thanet (aujourd'hui Margate et Ramsgate) leur fut assignée pour demeure, et il leur fut permis d'y célébrer les cérémonies de leur culte.

La religion des Saxons était la plus gros-

sière et la plus barbare de toutes celles des peuples de la Germanie, n'étant fondée que sur des traditions reçues de leurs ancêtres ; n'étant soumise à aucun système, ni appuyée par aucune institution politique, elle dut aisément céder sa place au christianisme. Woden (1), que les Saxons supposaient être la tige paternelle de tous leurs princes, était regardé comme le dieu de la guerre ; par une conséquence naturelle, il devint leur déité suprême et le plus puissant objet de leur culte ; ils croyaient fermement que, s'ils obtenaient la faveur de cette divinité, par leur valeur (ils faisaient peu de cas de toute autre vertu), ils seraient admis après leur mort dans son palais, et que, mollement couchés près de leurs armes, ils chanteraient leurs victoires, en se désaltérant dans le crâne de leurs ennemis.

Encouragé par cette réception, Augustin communiqua à la reine les projets du souverain pontife. Bertha se sentit bien heureuse de pouvoir coopérer à cette grande œuvre de salut ; elle supplia son mari de consentir à entendre la parole de l'Évangile. Vaincu par ses instances, Ethelbert céda enfin ; mais par un effet de son ignorance et de sa superstition, craignant quelque sortilège de la part des prêtres chrétiens, et persuadé qu'en plein air ce sortilège aurait moins de puissance, il fit préparer un vaste espace en face de son palais. Là, assis sur son trône, entouré des chefs de la nation, il donna ordre qu'on introduisît les missionnaires romains.

Placée entre le vénérable prélat son instituteur, et le saint moine choisi entre

(1) Odin (Oden, Woden, ou Wodan), fils de Bor, frère de Vilé et de Vé, époux de Freia, père des Ases, était le dieu des Scandinaves, le créateur de toutes choses. Il n'avait qu'un œil, ayant sacrifié l'autre pour obtenir une gorgée d'eau de la fontaine de la sagesse. Il présidait à la guerre, à la poésie, aux chants, aux arts magiques.

(1) Éptres de Grégoire le Grand, livre IX.

tous par Grégoire le Grand, la reine Bertha s'avança vers le roi son époux, et se prosternant à ses pieds, elle le remercia avec effusion de lui avoir permis de participer à cette auguste cérémonie. Malgré les prières et les efforts du roi pour l'engager à se placer à ses côtés, elle resta à genoux, et traduisit mot pour mot, à haute voix et avec une religieuse exactitude, les préceptes de la foi chrétienne, expliqués par le missionnaire Augustin, qui promettaient au monarque saxon les joies éternelles et une couronne impérissable, en échange de la ruine de ses idoles et de son admission à recevoir l'eau sainte du baptême, qui le purifierait de toutes ses iniquités.

Ethelbert écoutait avec respect tout ce que la reine sa femme lui traduisait en langue saxonne; lorsqu'elle eut terminé de reproduire l'exhortation du saint moine, il l'invita à transmettre cette réponse.

« Tes promesses sont belles, chrétien; mais comme elles sont nouvelles pour moi et incertaines, je ne puis m'y confier et abandonner aussi légèrement les croyances maintenues par mes ancêtres. Cependant, puisque toi et tes compagnons avez entrepris un si long voyage, seulement pour le bonheur de mon peuple et le mien, demeurez en paix en ce pays, je pourvoierai abondamment à tous vos besoins, et vous autorise à faire vos efforts pour convertir mes sujets, puisque ces conversions doivent être volontaires, et la conséquence de votre exemple et de vos persuasions. »

Ayant entendu ces bienveillantes paroles, les missionnaires se retirèrent après avoir comblé la reine de leurs bénédictions. Rentrée dans son palais, seule avec son époux, cette princesse lui témoigna avec tendresse toute sa reconnaissance et le rendit témoin des ferventes actions de grâces qu'aux pieds du Christ elle exprimait avec des larmes de joie. Ethelbert l'admirait en silence; ému de ce zèle si pieux, si vrai, il sentit enfin s'éveiller en

lui le désir d'être de moitié dans une si noble satisfaction, et la pressant sur son sein, il lui demanda de l'instruire elle-même des préceptes d'une religion qui l'avait douée de tant de vertus. Bertha se consacra dès ce moment à lui faire comprendre les saintes doctrines, et après le temps jugé nécessaire, il fixa lui-même l'époque de la cérémonie de son baptême.

Ce fut un beau jour pour la reine que celui où le roi Ethelbert, convaincu des vérités du christianisme, lui dit :

« Reine de Kent, remerciez votre Dieu qui m'éclaire, car maintenant je crois en lui, et veux être chrétien. »

A ces mots la bonne reine entraîna Ethelbert à son prie-Dieu et lui dicta sa première prière.

De son côté le saint moine Augustin s'attirait le respect du peuple, par l'austérité de ses manières; et par l'abstinence sévère à laquelle lui et ses compagnons se condamnaient; ils excitèrent l'étonnement de ces hommes, dont les habitudes étaient si opposées, et préparèrent ainsi les esprits à accueillir leurs prédications. Influencés par tous ces motifs et par la faveur déclarée dont le roi et la reine comblaient les chrétiens, un grand nombre de Saxons se firent baptiser.

Le roi Ethelbert, en présence de tout son peuple, reçut l'eau sainte qui épure et vivifie, et son exemple fut imité par la plus grande partie de la nation.

En l'honneur de cet heureux événement, si vivement désiré, le souverain pontife nomma le saint missionnaire, Augustin, archevêque de Cantorbéry.

L'historien Bède raconte que : Grégoire le Grand recommanda au nouveau préfet de détruire les idoles, dans toute l'étendue du royaume, mais de prendre le soin d'en conserver les autels pour les consacrer au culte catholique, parce que le peuple, disait-il, s'accoutumerait plus aisément à suivre sa nouvelle religion dans les lieux qu'il était ha-

bitué à révéler. Et comme les païens étaient dans l'usage de sacrifier des bestiaux qu'ils portaient en offrande à leurs prêtres, le pontife exhortait l'archevêque à leur persuader qu'aux époques des fêtes consacrées, ils devaient continuer à tuer, dans le voisinage des églises, le bétail destiné aux réjouissances; enfin, de se montrer indulgent pour les coutumes auxquelles ce peuple était depuis si longtemps habitué.

Ces conseils indiquaient que Grégoire le Grand possédait l'art de gouverner les hommes.

Le mariage de Bertha et d'Ethelbert en attirant sur les Anglo-Saxons les bienfaits du christianisme, y ajouta ceux d'un commencement de civilisation, parce que ce roi avait avec les nations voisines des rapports

de commerce et d'industrie qui dissipèrent une partie de la grossière ignorance de ces temps de barbarie.

Ethelbert, de concert avec l'assemblée de ses états, établit un code de lois, les premières qui eussent été écrites et promulguées dans ce pays.

Son règne, qui dura 50 ans, fut le plus glorieux de toute l'Heptarchie. On conserve toujours pour la mémoire de la reine Bertha, sa noble compagne, le respect qu'elle s'était attiré par ses vertus. Sa fille Ethelburga imita pieusement un si bel exemple, et lorsqu'elle épousa Edwin, roi du Northumberland, elle eut bientôt la gloire d'arracher aussi ce monarque aux ténèbres de l'idolâtrie.

M^{me} LAURE PRUS.

LA JEUNE BRETONNE.

1794.

La proscription des Girondins avait commencé le règne de la Terreur; des commissaires de la Convention allaient organiser les tribunaux révolutionnaires dans les provinces, et faire une large moisson de têtes.

Nantes et les bords de la Loire étaient échus en partage au féroce Carrier, qui, aidé d'un nommé Lamberty, ne laissait pas reposer la guillotine, hideux instrument des meurtres juridiques. C'était pour maintenir la ville au pouvoir de la république, et repousser les tentatives de l'armée vendéenne contre cette place importante, que Carrier se livrait à des exactions et à des atrocités qu'on a peine à croire aujourd'hui. Il inventait des supplices dont il se donnait le plaisir : on noyait les prêtres au moyen de bateaux à soupape; on fusillait des femmes et des enfants; on

massacrait à coups de sabre des prisonniers sans défense; la moitié des habitants gémissait en prison, l'autre moitié attendait dans des trances journalières le pillage et l'échafaud.

Cependant les dénonciations n'avaient pas encore troublé la retraite du comte de Karadeuc, qui vivait paisiblement avec sa femme et sa fille dans son château voisin de la Loire. M. de Karadeuc, malgré sa vieille noblesse et ses titres héréditaires, avait accepté avec enthousiasme l'espoir d'un meilleur gouvernement dans la formation d'une république; la générosité de son caractère ne s'arrêtait pas à des intérêts de fortune et à des préjugés d'éducation : il avait foi en une régénération sociale, et par son exemple il entraîna tout ce qui l'entourait dans le parti de la liberté des peuples. Ce fut pour lui une re-

ligion austère et sacrée que l'amour de la patrie; il abdiqua ses privilèges avec joie, et après avoir sacrifié ses biens à la cause qu'il servait, sans autre ambition que la gloire et le bonheur de la France, il n'épargna pas son sang; enrôlé volontaire pour combattre l'insurrection de la Vendée, il fut blessé dangereusement à la défaite des Aubiers.

Le frère aîné de M. de Karadeuc s'était jeté avec la même ardeur dans le parti contraire. Aussitôt que la France se divisa en deux camps, pour renverser le trône et pour le protéger, il avait été rejoindre l'armée de Condé, sans hésiter devant les lois terribles qui frappaient les émigrés : son patrimoine fut confisqué au profit de l'état. Dès que l'échafaud de Louis XVI et la guerre étrangère eurent soulevé la Vendée, il revint secrètement se ranger sous le drapeau blanc, et prendre sa part des héroïques faits d'armes de Charrette : il était condamné à mort par contumace et *mis hors la loi*.

Un matin du mois de mars, que le calendrier républicain nommait ventôse, M. de Karadeuc se promenait dans son parc, lisant les papiers publics et s'entretenant avec sa femme des événements politiques. Ils trouvèrent ouverte une petite porte qui aboutissait au fleuve : des plâtras jouchant le sol attestaient qu'on l'avait forcée la nuit.

« Monsieur le comte ! dit madame de Karadeuc, des voleurs ont pénétré ici : voyez !

— Des voleurs ? non pas ! mais peut-être des malheureux fuyant les massacres de Nantes, reprit M. de Karadeuc sans lever la tête ni interrompre sa lecture : cet infâme Carrier fait fusiller sans forme de procès les Vendéens qui viennent se rendre aux avant-postes.

— Ah ! monsieur, ne parlez pas ainsi ; nous serions perdus si l'on vous entendait !.. En effet, on a vu errer aux environs du château des gens qui avaient l'air de se ca-

cher, et plusieurs portant l'uniforme royaliste. Peut-être sont-ce des espions ?

— Je ne suis pas royaliste, on le sait bien, mais si quelque pauvre diable, traqué comme un loup, me demandait l'hospitalité, je la lui accorderais sur-le-champ, fût-ce Lescure ou Charrette lui-même.

— Mon Dieu ! monsieur le comte, vous me faites trembler avec votre humanité, qui peut nous conduire tous à l'échafaud. Dans les temps critiques où nous sommes il faut de la prudence, et notre vie ne nous appartient plus quand nous avons des êtres chers qui s'y rattachent. Je vous l'ai souvent répété : votre grandeur d'âme sera funeste à vous et aux vôtres. Mais ménagez vos paroles en présence de Jenny ; elle n'aurait qu'à les suivre à la lettre avec sa tête folle de seize ans ! »

La jeune fille accourait de la maison prévenir son père et sa mère que le déjeuner était servi.

Jenny devait aux principes paternels un développement précoce des vertus civiques ; elle obéissait à un instinct naturel en s'exaltant à toute idée noble et grande : elle pleurait de joie aux victoires de nos armées ; elle pleurait de honte aux progrès de l'invasion autrichienne ; alors elle s'indignait de n'être qu'une femme et de rester inutile à son pays. Ses bijoux, ses épargnes, elle avait tout envoyé au comité de salut public, et pressait M. de Karadeuc de consacrer à la défense du territoire la dot qu'on lui destinait : aussi le père était-il fier et heureux de sa fille, qu'il avait surnommé la *petite Spartiate*.

Mademoiselle de Karadeuc était caractérisée par une beauté fière qui exprimait bien la trempé vigoureuse de son esprit ; la vivacité de ses yeux noirs, la teinte brunie de sa peau, l'éclat de ses dents blanches et l'élégance de sa démarche avaient invité plusieurs personnes honorables à la rechercher en mariage ; mais elle avait déclaré qu'elle n'accepterait aucune alliance tant que la république serait en péril. Elle

passait son temps dans la solitude, à dévorer les nouvelles de Paris, les débats de la Convention et les bulletins de l'armée du Nord; ou bien, du haut d'un donjon elle regardait avec horreur diriver sur la Loire les embarcations où Carrier entassait des victimes de tout sexe et de tout âge.

Pendant le déjeuner, madame de Karadeuc, qui rachetait les défauts d'un cœur sec par les qualités d'une bonne ménagère, s'aperçut qu'une bouteille de vin de Bordeaux avait disparu de l'office, ainsi qu'un poulet froid, et les restes du dîner de la veille: Jenny rougit et disculpa les domestiques que sa mère accusait de ce larcin; M. de Karadeuc, fatigué de tant de bruit pour un si minime sujet, y fit diversion par le récit d'un nouvel attentat de Carrier; ce monstre déshonorait les femmes avant de les égorger: les regards de Jenny s'enflammèrent d'indignation.

Le lendemain, M. de Karadeuc sortit de bonne heure pour sa promenade d'habitude: il avait néigé pendant la nuit, et dans les allées couvertes d'une nappe blanche, on remarquait des pas d'homme qui partaient de la fenêtre de Jenny, et traversaient le parc dans toute sa longueur jusqu'à la petite porte, pour se perdre ensuite dans la campagne. M. de Karadeuc essaya de se persuader que le jardinier ou quelque domestique du château était sorti avant le jour pour aller à la ville, et il examina plus attentivement la direction des pas. Mais les efforts qu'il fit pour expliquer ces traces accusatrices ne réussirent qu'à lui montrer qu'un homme était sorti de l'appartement de sa fille: sa douleur fut moins terrible encore que sa colère.

Il appela madame de Karadeuc pour recommencer avec elle un second examen qui amena le même résultat; les lamentations de la mère aigrissaient le désespoir du père, dont la sévérité républicaine méditait un châtement digne de l'offense; lorsque la prétendue coupable s'approcha d'un air préoccupé et plus pâle qu'à l'ordinaire.

Un coup d'œil irrité de son père la glaça de stupeur; elle demeura immobile, le front baissé, comme pour entendre son arrêt.

« Malheureuse enfant! s'écria M. de Karadeuc, un homme est-il sorti cette nuit de votre appartement? »

La jeune fille tressaillit et ne répondit rien à cette brusque question, que sa contenance même ne niait pas.

« Jenny! vous avouez donc? reprit M. de Karadeuc après un silence. Quoi! sans respect pour la maison paternelle, vous avez fait si bon marché de votre honneur? Quel est-il cet homme? Il mourra de ma main! »

Sa fille ne bougea pas davantage, et joignit les mains en suppliante.

« Non, il ne mourra pas! mais je veux savoir si votre choix n'est pas une tache pour votre famille... Peut-être consentirai-je alors à un mariage devenu nécessaire... Nommez cet homme!... sur-le-champ! »

En ce moment, un son de cloche rappela M. de Karadeuc au château, et un valet tout effaré vint l'avertir que deux agents de Carrier, portant la ceinture tricolore, venaient exécuter une visite domiciliaire. L'enquête avait déjà commencé quand M. de Karadeuc parut et se mit à la diriger lui-même; sa fille l'accompagnait avec un trouble visible, qui s'accrut surtout lorsque l'un des commissaires annonça qu'il cherchait un chef vendéen échappé à la défaite de Fontenay, et réfugié dans les environs de Nantes.

Jenny paraissait accablée et découragée chaque fois que le regard foudroyant de M. de Karadeuc tombait sur elle: vainement elle essayait de se remettre et de faire bonne contenance, la frayeur se peignit sur toute sa personne, surtout quand la visite qui eut lieu dans sa chambre amena la découverte d'un costume d'officier vendéen: habit vert, écharpe blanche, croix de Saint-Louis, et d'un portefeuille dans lequel étaient des lettres, heureusement sans adresse, écrites et signées par les généraux

Cathelineau et d'Eblée : ces différents objets étaient au fond d'une armoire, parmi des robes de femme. M. de Karadeuc avait saisis la fille par le bras et y imprimait ses doigts avec fureur... mais Jenny se débarrassant de cette étreinte s'élança au devant des commissaires qui dressaient procès-verbal de cette trouvaille, et leur dit avec fermeté :

« Citoyens ! mes parents ne doivent pas être inquiétés pour un fait dont je me reconnais seule coupable : j'ai reçu dans ma chambre un officier de l'armée vendéenne, et ce matin il en est parti sous un déguisement que je lui ai procuré. Mais, je vous jure que mon père et ma mère l'ignoraient : leurs opinions et leur attachement à la République sont assez connus pour qu'on ne les soupçonne pas d'intelligence avec nos ennemis... Je me remets entre vos mains. »

La colère de M. de Karadeuc avait fait place à la pitié ; en voyant sa fille bien-aimée sous le poids d'une accusation capitale, il oubliait la faute qu'il eût punie dans une autre circonstance, et devint avocat indulgent, de juge menaçant qu'il était ; mais ses instances, ses prières furent impuissantes en faveur de son enfant.

Jenny fut conduite dans les prisons de Nantes ; les agents de Carrier n'inquiétèrent pas la famille de Karadeuc. Les démarches du malheureux père n'eurent d'autre effet que d'accélérer le jugement... peut-être la condamnation de sa fille !

Carrier était en humeur de gaieté et de clémence le jour où mademoiselle de Karadeuc fut amenée devant son tribunal. L'énergie de cette jeune fille n'avait point été abattue par les tortures du cachot : elle était belle dans sa pâleur, et le tour de ses yeux noirci par les insomnies leur donnait un éclat plus pénétrant. Carrier, gorgé de vin et embourbé de sang, fixa ses prunelles hardies sur cette figure fière et résignée : il se prit à rire de toutes ses forces à la lecture de l'acte d'accusation.

« Ah ! ah ! mignonne, dit-il en se renversant dans son fauteuil, vous recevez un

homme dans votre chambre, la nuit?... peste ! cela promet ! quelle déesse de la Raison !

— Ce n'est pas un homme, citoyen, c'est un proscrit ! répartit fièrement mademoiselle de Karadeuc.

— Diantre ! rien que ça !... Un enragé de Vendéen, un cultivateur des fleurs de lys, un chouan ! Sais-tu citoyenne, que ce drôle-là est heureux comme un roi, quoique nous ayons amorti les rois ?

— Citoyen Carrier, répondit-elle avec indignation, si les femmes que vous avez rendues veuves se souvenaient de Charlotte Corday, vous seriez où est Marat !

— Tu me fais beaucoup d'honneur, citoyenne ; merci ! de me comparer à l'illustre Marat. Mais, dis donc, ma mie, ton Vendéen est-il encore sur ses deux jambes ?

— Oui, citoyen ; l'homme dont j'ai secondé la fuite n'a plus rien à craindre de tes bourreaux... je l'espère !

— Tant mieux pour lui... mais si je le rattrape, votre affaire est bâclée, la belle ! et je vous noierai ensemble attachés dos à dos, à la mode de mes mariages républicains. »

Ce jour-là Carrier était las de tuer ; il signa une grâce avec autant d'indifférence qu'il eût signé un arrêt de mort, et après avoir, avec ironie, renouvelé à mademoiselle de Karadeuc le désir qu'il avait de la marier avec son Vendéen, c'est-à-dire de les faire noyer dans la Loire aux yeux de la canaille, il ordonna sa mise en liberté.

Dans un hôtel voisin du tribunal, monsieur et madame de Karadeuc attendaient au milieu de transes mortelles la condamnation de leur enfant, qu'ils n'espéraient plus revoir que sur l'échafaud. La porte s'ouvrit subitement... Jenny entre : « Mon père ! embrassez votre fille innocente, dit-elle en se précipitant dans les bras de M. de Karadeuc : cet homme que j'ai caché la nuit dans ma chambre... c'est mon oncle... c'est votre frère ! il est en Angleterre maintenant... votre *petite Spartiate* l'a sauvé ! »

P. L. JACOB, *bibliophile*.

CONSEILS.

LES OEUVRES DE MISÉRICORDE.

Nous vivons en des jours néfastes : un dualisme mortel s'est élevé entre le riche et le pauvre, et la société, frappée de plus d'une blessure, est gisante sur le sol, semblable à cet homme qui descendait autrefois de Jérusalem à Jéricho, et que des voleurs avaient dépouillé et meurtri sur le chemin. La voyant ainsi mourante, les sages du siècle ont jeté sur elle un regard, et ils ont passé en secouant la tête : elle attend le charitable Samaritain qui saura verser dans ses âpres blessures l'huile et le baume de la miséricorde. En d'autres termes, c'est à la charité évangélique qu'est réservée la solution du grand problème social ; c'est elle qui saura combler la distance entre celui qui possède et celui qui n'a rien ; c'est elle qui dissipera l'envie de l'un, la crainte de l'autre. Elle dépensera à la fois l'or et l'intelligence pour donner au pauvre ce qui lui manque : l'air salubre, la nourriture saine, les soins aux jours de la maladie, l'avenir assuré à la vieillesse délaissée ; elle aimera d'un amour maternel l'enfant de l'artisan, depuis la crèche où on le berce jusqu'à l'école où l'on en fait un homme ; elle comblera enfin la distance qui sépare les différentes castes de la société, à force de générosité, de sacrifices et d'amour : c'est là son œuvre, et tous sont appelés à y coopérer !

Regardez en bas ; vous verrez la nécessité de l'aumône ; regardez en haut, vous en verrez l'exemple.

Quoi qu'en disent d'injustes censeurs, les hautes classes de la société ont, depuis trente ans, offert le modèle de la charité la plus active et la plus intelligente. C'est à des femmes, héritières de noms historiques,

que l'on doit la fondation des salles d'asile, des ouvroirs et des crèches ; c'est encore elles qui, poursuivant l'œuvre créée par saint Vincent de Paul, et s'honorant de ce beau nom de *Dames de Charité*, ont formé les *Sociétés maternelles*, et apportent, dans ces nobles associations, l'élévation de leur esprit et la délicatesse de leur cœur. Les besoins du pauvre font l'occupation, le souci de plus d'une riche famille ; l'ouvrier honnête, le pauvre honteux sont, dans maintes maisons opulentes, le sujet de la conversation, l'objet des économies, le but des efforts, des pieuses intrigues et des saintes sollicitations.

Combien nous désirons que les jeunes filles, nos lectrices, s'associent de bonne heure à ces charitables préoccupations ! L'enfance leur appartient par droit de voisinage ; qu'elles prennent donc soin, suivant leurs ressources, de la crèche, de l'asile, de l'école, de l'ouvroir.

La crèche. On fonde un berceau pour 35 fr. (moins de 10 centimes par jour durant une année), on peut donner des petits draps, une petite couverture, des langes, des petits bonnets, etc.

L'asile. On y envoie les petits enfants, depuis deux ans jusqu'à sept. On peut y donner de vieux joujoux, des images, des petits vêtements d'un jeune frère ou d'une jeune sœur, des chaussons de laine pour ces petits pieds si souvent froids dans les sabots. Vers la Noël, n'est-il pas bon de réchauffer les membres transis d'un petit enfant Jésus ?

L'école. On y place les enfants à dater de sept ans. On peut se charger de payer les livres, les cahiers, les plumes, d'un ou

de plusieurs enfants ; c'est là une aumône intelligente et qui portera des fruits pour l'avenir. Or, ces livres (Catechisme, Grammaire, Manuel du chrétien) sont à bas prix, et il n'est presque aucune jeune fille qui ne puisse, sur ses petites épargnes, ouvrir ainsi les portes de l'instruction et de la foi à un pauvre enfant. Combien cette œuvre si simple n'est-elle pas grande devant Dieu, importante devant les hommes !

L'ouvrage. On y place les jeunes filles au sortir de l'école, et d'ordinaire après la première communion. On tâche d'y envoyer de l'ouvrage, linge à confectionner, raccomodages à faire, etc. Il est bon de donner, si l'on peut, à chaque jeune fille, quelque talent particulier : broderie, tri-

cot, etc. Nous connaissons des petites filles, de dix à quatorze ans, qui ont gagné de quoi s'habiller à neuf, de pied en cap, à l'aide de leur crochet, en faisant des cois et des bonnets. Si chaque demoiselle pouvait apprendre quelque art manuel à sa protégée, elle lui rendrait un service immense, ne fût-ce qu'en lui inculquant l'amour et l'estime du travail.

Que tous les âges, que tous les rangs s'unissent dans les bonnes œuvres, comme l'on voit, dans une tempête, tous les passagers porter la main à la pompe, aux cordages, et contribuer, par de généreux efforts, au salut commun du navire... cette patrie de quelques jours !

E. R.

PENSÉES D'AUTOMNE.

L'automne va finir ; au milieu du ciel terne,
Dans un cercle blafard et livide que cerne
Un nuage plombé, le soleil dort : du fond
Des étangs remplis d'eau monte un brouillard qui fond
Collines, champs, hameaux dans une même teinte ;
La froide bise siffle ; un sourd frémissement
Sort du sein des forêts ; les oiseaux tristement
Mélant leurs cris plaintifs aux cris des bêtes fauves,
Sautent de branche en branche à travers les bois chauves,
Et semblent aux beaux jours envolés dire adieu.
Le pauvre paysan se recommande à Dieu,
Craignant un hiver rude ; et moi, dans les vallées,
Quand je vois le gazon sous les blanches gelées
Disparaître et mourir, je reviens à pas lents,
M'a-soir, le cœur navré, près des tisons brûlants,
Et là je me souviens du soleil de septembre
Qui donnait à la grappe un jaune reflet d'ambre ;
Des tilleuls embaumés et de la chute d'eau,
Et du trèfle naissant, pittoresque rideau,
S'étendant à longs plis sur la plaine rayée,
Et de la route étroite, en son milieu frayée,
Et surtout des bluets et des frêles pavots
Qui croissaient à milliers parmi des blés nouveaux.

THÉOPHILE GAUTIER.

REVUE DES THÉÂTRES.

La Propriété c'est le Vol, folie-socialiste, en trois actes et en sept tableaux, par MM. Clairville et J. Cordier.

Au premier acte, nous sommes dans le *Paradis terrestre*.

Le Serpent, ayant figure humaine, portant une paire de lunettes sur le nez, traverse le théâtre en rampant, et va se blottir au milieu d'un buisson de roses, d'où passant sa tête, il dit, après un moment de silence : « Oh ! que je suis donc chagrin ! il n'y a pas plus de deux jours j'étais le roi de la création, la seule bête qui eût de l'esprit.... et des lunettes ; les autres êtres vivants s'enfuyaient d'épouvantant rien qu'à voir le bout de ma queue... je rampais en souverain sur la nature entière, lorsque, tout à coup, arrive ici, sur ses deux pieds, un homme... je devrais dire un voleur, nommé Adam, avec sa femme, surnommée Ève, et qui, trouvant ce jardin à sa convenance, s'y plante, m'y supplante, et a même le front de me soutenir que tout cela est à lui.... sans compter qu'à chaque instant il me marche sur la queue... ce gremlin de propriétaire. »

Adam arrive en chantant. « Il faut convenir, dit-il, que c'est une belle chose que le monde, et que je serais bien fâché d'être ailleurs. Que de richesses ! que de merveilles ! des arbres, des bêtes, des fleurs, des montagnes. (*Il va pour cueillir une rose... le Serpent le mord.*) Ah ! qui est-ce qui me pique?... le Serpent à lunettes !... comment, vilaine bête, c'est toi ? — C'est vous, au contraire, qui me piquez. — Comment, c'est moi ? — Vous m'appelez vilaine bête, et rien ne me pique plus que ça. — Le drôle a une manière de tourner les choses... Tourne-moi les talons. — Si

je pouvais lui mordre les siens ! se dit le Serpent. — Va-t'en reptile ! — Ah ! je me vengerai ! — Et que je ne te rattrape plus à salir mes fleurs... — Ses fleurs ! — Et à croquer mes fruits. — Ses fruits ! — Je t'apprendrai à respecter ma propriété. — Ah ! les propriétaires ! je les hais-t'y ! »

(Le Serpent rentre sa tête dans le buisson de roses.) « C'est incroyable ! se dit Adam, nous ne sommes encore que trois êtres raisonnables sur la terre, et nous sommes déjà deux qui ne pouvons nous souffrir. Qu'est-ce que nous ferions donc si nous étions quatre ? Nous ferions le diable... à quatre. »

Ève arrive, elle admire les cieux, les prés, les bois... elle est heureuse... puis comme elle n'a rien à désirer, et qu'il faut toujours désirer quelque chose, elle désire manger des fruits de l'arbre de la science. Adam refuse. « Ce n'est, dit-il, qu'à la condition de ne pas toucher à ces fruits que je suis propriétaire de toutes ces propriétés. » Le Serpent, qui a tout entendu, montre sa tête à travers le buisson, et se dit : « Maintenant je sais comment me venger. »

A peine Adam s'est-il éloigné, que le Serpent grimpe dans l'arbre de la science, et fait semblant de manger de ses fruits. « Adam en mange tous les jours, dit-il à Ève, s'il te défend d'y goûter, c'est afin d'être plus savant que toi, d'être ton maître. » Ève ne résiste plus, elle cueille une pomme. Adam, à son retour, apprend la faute de sa femme et la perfidie du Serpent ; il veut le tuer, mais le Serpent se sauve en ricanant. Aussitôt le tonnerre roule, les éclairs brillent, la foudre tombe ; un ange, tenant une épée flamboyante, apparaît sur un nuage, et dit à Adam, qui,

ainsi que sa compagne, s'est blotti dans un coin : « Le monde entier t'appartenait, maintenant tu n'auras plus rien sur la terre si tu ne l'as gagné à la sueur de ton front. » Un chœur invisible jette l'anathème sur les deux coupables, qui s'enfuient devant l'ange.

Au second acte, nous sommes dans une magnifique salle à manger.

La Réforme en 1848.

Adam, devenu M. Bonnichon, Ève, devenue madame Bonnichon, sont à table, ils traitent leurs amis. On porte des toasts. « A la réforme électorale ! » « Aux propriétaires ! » Messieurs, dit madame Bonnichon, on entend le canon. — A sa santé ! répond un des convives. — Le canon ! reprend un autre, connais pas... — Mais demande madame Bonnichon, qu'est-ce donc que cette réforme électorale ? — Comment, bobonne, tu ne sais pas ? répond Bonnichon : la réforme électorale, c'est une révolution sociale faite par la garde nationale dans l'intérêt des propriétaires. — A la santé de Bonnichon ! le roi des propriétaires ! s'écrie un des convives. — Je ne sais pas si c'est le vin de Champagne ou le Madère, répond-il en se levant, mais, parole d'honneur, il me semble que je personnifie la propriété, je crois avoir toujours vécu ; je gagerais que je remonte à la Création, et qu'à travers tous les siècles mon âme s'est trouvée propriétaire d'un corps qui avait une propriété. — Nous sommes au dessert, dit un des convives, je demande un conte fantastique. — Oui, messieurs, continue Bonnichon, je vois à travers les fumées bachiques mon âme s'éveiller dans un jardin délicieux... J'étais seul avec ma femme, tout nous appartenait : la terre et ses trésors, la mer et ses poissons, le ciel et ses oiseaux, quand une méchante bête qui tenait du serpent par le corps, et de l'homme par la face et par les lunettes, nous fit chasser de tous nos biens. — Mais c'est l'histoire de la Créa-

tion... — Oui, messieurs. La propriété remontant à la Création, et mon âme étant celle de la propriété, je conclus qu'Adam c'est moi. » Bonnichon raconte ses diverses transformations ; dans la dernière dont il se souvienne, il se nommait Sextus Albinus, un des plus riches patriciens de Rome, lorsqu'il fut ruiné par une loi agraire proposée par le consul Licilius Stolo, qui était myope et portait des lunettes. « C'était encore le Serpent ! dit un convive. — Ah ! bah ! reprend un autre, ce n'est pas l'instant de nous effrayer ; une révolution s'opère en notre faveur... A la santé des propriétaires ! Vive la réforme ! »

Un homme entre, c'est le Serpent ; il est tout en noir et porte des lunettes. « Oui, messieurs, dit-il aux convives, le succès a dépassé vos espérances ; ce n'est pas seulement la réforme électorale que vous avez, c'est la République ! — La République !... répètent les convives se levant, consternés. — Il a des lunettes, s'écrie avec effroi Bonnichon regardant l'homme en noir. — La bourgeoisie est détrônée, continue le Serpent, le peuple est roi, criez avec moi : Vive la République ! » Les propriétaires se lèvent de table, défilent un à un devant le public, et sortent lentement, tristement, en chantant :

AIR : *Alleluia.*

« Vive la république... oh oui !
C'est notre vœu... c'est notre cri.
Vive la république... oh oui !...
C'est notre cri.

— Ah ! ah ! mes gaillards de bourgeois, dit le Serpent sortant à son tour, vous ne vous attendiez pas à celui-là !

Nous sommes dans une chambre de Bonnichon assez pauvrement meublée.

Le droit au travail en 1852.

« Le président de la République a fait ses quatre années de pénitence... de présidence, se reprend un domestique cirant des bottes : le nouveau président, sur la proposition du citoyen ministre de l'intérieur, fa-

bricant de corsets, a décrété : « Tout Français âgé de vingt-un ans et vacciné jouira du droit au travail ; » et je jouis déjà de la surprise de mon maître, M. Bonnichon, qui m'a flanqué à la porte hier, soi-disant, parce qu'il n'avait plus le moyen de payer mes gages... Le voilà qui rentre... prenons ma vergette. » Bonnichon était sorti afin d'acheter, chez l'épicier voisin, pour deux sous de ficelle... un fiacre passe, le cocher l'enlève, le met dans sa voiture ; il a beau s'en défendre. « Il faut que tout le monde vive, bourgeois ! » Le cocher fouette ses chevaux, l'emmène à travers la rue Saint-Denis, les quais, le Jardin des Plantes, les boulevards extérieurs, et après trois heures de course, le ramène où il l'avait pris... devant son épicier, chez lequel il achète pour deux sous de ficelle, qui lui coûtent quatre francs soixante-quinze centimes de voiture... — De plus, son domestique, usant de son droit au travail, lui use sa redingote à force de la broser... — Vingt-cinq couturières, le décret d'une main et le mètre de l'autre, sont chez madame Bonnichon, qui lui prennent mesure pour vingt-cinq robes nouvelles. — Dans le moment où il regarde avec plaisir la tenture de sa chambre, dont la couleur lui repose les yeux, il aperçoit un colleur qui déchire ce papier pour en mettre un plus cher. Bonnichon se révolte. « Qui vous a permis ? — Permettez ! je suis sans pratique, et je vous donne la préférence. » — Des commissionnaires se mettent à déménager ses meubles... Bonnichon sent sa tête déménager... les jambes lui manquent... il veut s'asseoir... ses chaises lui manquent aussi... — Mais voilà son tapissier qui vient lui apporter un fond de magasin dont il ne pouvait se défaire. — Puis, c'est un vitrier qui, ayant vainement demandé : « Y gn'y a pas de carreaux cassés ici ? » se décide à en faire. — C'est le porteur d'eau qui, ne trouvant plus la fontaine, verse son eau dans les bottes de Bonnichon. — Au

milieu de ce remue-ménage, le pauvre homme reçoit les divers mémoires de ces fournisseurs, et se voit réduit à l'hôpital... — Ce n'est pas encore tout ! sa femme vient lui apporter les vingt-cinq notes de ses vingt-cinq couturières. — Son barbier lui enlève sa perruque afin de lui en faire une nouvelle. — Un dentiste vient pour lui arracher une molaire... « C'est mon droit, dit-il, chacun doit vivre de son état. » Tandis que l'infortuné Bonnichon s'est enfié en défendant sa mâchoire, on annonce le citoyen ministre de l'intérieur, fabricant de corsets. Madame Bonnichon, à ce titre de ministre, va faire une toilette... Il entre en ricanant... c'est le Serpent à lunettes. « Me voilà donc sur le chemin de la vengeance ! dit-il. Après cinq mille ans de poursuites, de combats, de changements, de métamorphoses, je viens enfin de revêtir ma dernière enveloppe et de commencer mon dernier rôle ! » Lorsque madame Bonnichon reparait, il lui prend mesure d'un corset, lui baise les mains, lui fait des compliments sur sa taille. Bonnichon, sans perruque, avec une fluxion, criant encore de douleur d'avoir perdu sa molaire, accourt, aperçoit le Serpent qui tourne autour de madame Bonnichon, ordonne à celle-ci de rentrer chez elle, et dit en colère au Serpent : « Si vous avez le droit au travail, vous n'avez pas le droit aux lunettes.... vous regardez ma femme de trop près... sortez de chez moi ! — Nous nous reverrons, monsieur ! dit le Serpent. — Quand vous voudrez !... monsieur ! »

Nous sommes dans une cour fermée, autour de laquelle sont installés des marchands de toute espèce et où des chalandes se promènent. Tout le monde est en blouse.

La bourse d'échange en 1853.

« Je vois avec plaisir, dit le Serpent, que l'on a fidèlement exécuté le dernier paragraphe du dernier décret du dernier président. Tout le monde a pris le même costume. Plus d'aristocratie : le frère sera désormais habillé comme le frère, la sœur

comme la sœur, l'oncle comme le neveu, le riche comme le pauvre... la loi prévoyante a décrété jusqu'à l'égalité des sexes; les hommes et les femmes sont confondus dans un même vêtement... Nous marchons! nous marchons!... Et voilà qui nous fera marcher plus vite. » Il désigne un papier qu'il tient à la main, ordonne à un tambour d'exécuter un roulement, et lit ce qui suit : « Considérant que l'usage de tout numéraire est interdit sous les peines les plus sévères, et qu'il convient de généraliser l'échange, décrète : Art. 1^{er}. La Banque d'échange est supprimée. — Bravo! bravo! crie le peuple. — Art. 2. La Banque d'échange est rétablie sous le nom de Bourse d'échange, où les citoyens seront libres d'apporter tout ce qu'il leur plaira sans que les marchands, quel que soit leur commerce, puissent refuser les objets proposés. — Bravo! bravo! » crie le peuple. Le Serpent, suivi de son tambour, s'en va continuer sa proclamation. Aussitôt chacun de faire son échange. Cela produit une foule de calembourgs. Un débardeur, qui n'a que sa pipe, demande à un liquoriste pour *une pipe d'eau-de-vie*. Une vieille femme, portant un toutou sous son bras, entre chez un faïencier, et demande pour *un chien de faïence*. Une jeune fille tenant un petit banc, rencontrant une écaillère, lui demande pour *un banc d'huîtres*. Un fumeur qui offre une carotte reçoit pour *une carotte de tabac*. Un cocher qui apporte une botte vernie reçoit pour *une botte de foin*. Bonnichon arrive avec une énorme marmite. « Comme c'est agréable, dit-il, d'aller aux provisions, moi-même! Mais envoyez donc votre femme au marché avec une pareille monnaie! Je n'ai pu trouver que ça pour acheter un morceau de bœuf. Me voilà donc homme de ménage, moi, propriétaire! Quand je dis propriétaire, je ne suis qu'un fat... mon dernier locataire m'a payé ses trois termes arriérés avec un crocodile empaillé... Qu'est-ce qui aurait jamais dit

qu'on se libérerait en crocodiles?... Où allons-nous?... Où allais-je moi-même?... Ah! j'allais chez le boucher. (Il y va, on lui sert un beau morceau de viande.) Il paraît que la marmite est en hausse!... Rentrons mettre le pot-au-feu! Qu'est-ce que je dis donc? mais le seul pot que nous ayons à la maison, je viens de l'aliéner contre ce gîte à la noix!... Je deviens fou!... Heureusement voilà un faïencier... réparons vite notre sottise. (Il fait l'échange.) Enfin, se dit-il, me voilà rentré dans ma marmite, allons vite mettre le pot-au-feu... Mais, malheureux, je suis fou... je n'ai plus de bœuf!... Ah! quelle idée!... Quoi que je n'aie pas de bonne, il me reste encore une cuisinière, retournons vite chez le boucher changer ma marmite contre un gigot, que je mettrai à la broche. (Il trébuche, laisse tomber sa marmite qui se casse.) « Allons! plus d'argent! s'écrie-t-il, et impossible de ramasser ma monnaie! » Il va chercher son crocodile. Au retour il l'échange contre un pâté; pour monnaie, on lui rend une table de nuit toute garnie et une chaise. Fort embarrassé de cette monnaie, Bonnichon, afin de se reposer, s'assied sur sa chaise, et met le pâté sur la table. Le Serpent le voit, lui tend sa casquette. « Vous me faites des excuses... C'est bon, monsieur, dit Bonnichon, je les reçois. — Non, je vous offre ma casquette, et je prends en échange votre pâté. — Mais je ne suis pas marchand. — La preuve que vous êtes marchand, c'est que vous êtes assis. — Comment! s'écrie Bonnichon, quand on est assis, c'est une preuve que l'on est marchand! Rendez-moi mon pâté, j'en suis propriétaire. — Il n'y a plus de propriété, c'est un crime. A moi, gardes! » s'écrie le Serpent. La force armée arrive, et entraîne Bonnichon en prison.

Nous sommes devant le tribunal. Les magistrats, les huissiers, les avocats et les gardes sont tous en blouse. Les juges et les

avocats sont coiffés de toques, et portent des collets noirs; les gendarmes ont leurs chapeaux. On voit entrer le Serpent et un avocat; ils se saluent, et vont se placer l'un à droite et l'autre à gauche. Le Serpent occupe le siège d'accusateur public.

La justice.

Deux gendarmes amènent l'accusé. Le président lui dit: « Levez-vous! (Il se lève.) Vos noms et prénoms? — Jean-François Bonnichon. — Votre domicile? — Rue Vide-Gousset. — Votre profession? — Propriétaire. — *Le Serpent.* Vous l'avez entendu, le prévenu avoue son crime. — Quel crime? demande Bonnichon. — *L'Huissier*, glapissant. Silence! — Oui, monsieur. (Il le salue.) — *Le Président.* Pourquoi êtes-vous propriétaire? — Parce que j'ai une propriété. — Dites comment vous l'avez acquise. — En travaillant. — Pourquoi avez-vous travaillé? — Pour acheter ma propriété. — Expliquez-vous. — Quand j'étais petit, je n'étais pas... riche; je montrais de grandes dispositions pour l'industrie. — Passez votre jeunesse. — Hélas! oui, elles'est passée, ma jeunesse, dans les travaux les plus arides, au milieu des plus rudes combats; puis quand j'ai eu de l'argent, je me suis marié... j'ai travaillé, toujours, pour ma femme, pour mes enfants. — *Le Serpent.* Greffier, écrivez qu'il a une femme, des enfants. — J'ai voulu que ma fortune, mes biens, mon nom... — *Le Serpent.* Écrivez qu'il a dit dans une seule phrase *ma, mes, mon.* — J'ai voulu que tout cela fût heureux, considéré: alors j'ai redoublé d'efforts, et voilà comme je suis devenu propriétaire... J'ai acquis, c'était mon droit. — *Le Président*, au Greffier. Écrivez qu'il s'est servi des deux verbes: *acquérir* et *devoir.* (A Bonnichon.) Assesyez-vous. » Le Serpent se lève, toussé, crache, puis se recueille, et dit: « Citoyens! il est des crimes tellement inouis que la parole, impuissante à les expliquer, chercherait vainement un argument qui les

excusât. (Avec pétulance.) L'homme qui est ici devant vous est un de ces malheureux abrutis par la civilisation. Il connaît son crime, il en convient... Il fait plus, il s'en glorifie! (S'écriant.) C'était son droit, dit-il, il devait acquérir... pour sa famille, sa femme, sa propriété, ses enfants... *ses, sa, son, mon, ma, mes...* il ne sort pas de ces pronoms possessifs. *Moi*, dit-il encore, *moi* Bonnichon... O triste avenglement! aberration de l'égoïsme!... Eh quoi! ne serait-il jamais rayé du vocabulaire ce *moi* qui est le père du *mien*, ce moi qui fait que l'homme rapporte tout à lui, ce moi qui lui fait dire: Mon corps, mon esprit, mon talent, ma patrie, ma femme... toutes choses collectives... qu'il accapare au nom de ce *moi*... dont il a plein la bouche!... J'ai travaillé, dit-il encore! Mais pourquoi avez-vous travaillé? Parce qu'il y en avait d'autres qui ne travaillaient pas... Et pourquoi ne travaillaient-ils pas? — Parce qu'ils ne voulaient pas travailler, répond avec bonhomie le pauvre Bonnichon. — *Le Serpent.* Vous l'entendez! il n'a pas même compris ce qu'il y a de philanthropie et de grandeur d'âme... à ne rien faire du tout. Enfin, messieurs, je n'abuserai pas des derniers instants du tribunal. (S'animant.) Je conclus à ce qu'une dernière fois justice soit faite. (Avec force.) Qu'ils disparaissent de la surface du globe ces retardataires, ces hommes d'une autre époque, ces vampires qui s'abattent sur l'espèce humaine, et voudraient sucer jusqu'à la dernière goutte de son sang. — C'est faux! s'écrie Bonnichon. — *Le Serpent.* J'abandonne le coupable à la rigueur des lois. — *Le Président.* La parole est à maître Gribouillet. » Bonnichon reprend de l'espoir... Ah! bien, oui! son avocat approuve le Serpent, il ne trouve rien de mieux que de faire passer son client pour fou, et de recommander cet imbécile, ce misérable, ce cuistre, ce crétin, à la clémence du tribunal.

Le tribunal confisque les biens de Bonnichon, ses propriétés et sa femme, le con-

damné à passer le reste de ses jours dans une maison de santé et à porter le costume des condamnés, la honteuse redingote à la propriétaire. (Les deux gendarmes lui font endosser cette redingote.) « Ah ! dit Bonnichon au Serpent, je ne pouvais attendre que cela d'un procureur en lunettes. » (Les deux gendarmes emmènent le condamné. On lit en grosses lettres sur son dos : PRO-PRIÉTAIRE.)

La terre est couverte d'herbages et de débris ; le palais de la Bourse est tombé en ruines. On lit sur un poteau : *Aujourd'hui 1^{er} septembre, ouverture de la chasse.*

La fin du monde en 1854.

Bonnichon est seul et couvert d'une peau de bête. « Ah ! dit-il, que Paris est changé ! Où sont ces beaux magasins devant lesquels je flânais le soir ? ce marchand de tabac chez lequel j'allumais mon cigarre en sortant du Vaudeville ?... Dire qu'il y a eu ici un théâtre !... Ah ! j'ai assisté à un drame dont je reste le seul spectateur, et dont je ne demanderai pas l'auteur... c'est cet affreux homme à lunettes qui détruit tout. Quand je dis que je reste seul sur la terre, je n'en crois pas un mot : en parcourant les steppes de l'ancien faubourg Saint-Germain, jusqu'aux marécages de défunt Montmartre, je l'ai aperçu... Espérons pourtant que, privé de nourriture, ce cannibale se sera mangé lui-même. (Bonnichon lit l'affiche posée sur le poteau.) Que vois-je ?... mais en fait de chasseur, il ne reste que lui ou moi... mais en fait de chassé, il ne reste que moi ou lui. Je ne suis pas le chasseur... je suis donc le chassé !... (On entend le son du cor.) C'est lui ! » dit Bonnichon ; et il se sauve. (Le Serpent traverse lentement le théâtre. Il est habillé de la redingote à la propriétaire que portait Bonnichon, et tient sur son épaule une grande perche à laquelle il a suspendu, comme des rats, les momies desséchées de ses victimes... le fruit de sa chasse aux ex-proprié-

taires. Il porte un cor en sautoir et une carabine. Il disparaît.) « Le scélérat ! dit Bonnichon revenant ; il m'a senti, il est à ma piste, il me tient en arrêt... il voudrait me faire lever... Eh bien, oui ! je me lève comme un seul homme, je... (On entend un coup de fusil, Bonnichon, atteint, tombe.) Malheureux propriétaire ! dit-il en se traînant, je touche donc au terme de mon existence... le seul terme qui me reste à toucher. » (Le fond du théâtre se remplit de nuages qui font disparaître Bonnichon.) Le Serpent accourt et s'écrie : « Je triomphe ! — Pas encore ! » dit une voix.

On aperçoit le ciel ; — au fond, des anges et des archanges, sonnent de la trompette. Un Ange paraît à droite. Adam et Ève, se tenant par la main, sont isolés à gauche.

Apothéose. — La Résurrection.

L'Ange s'adressant au Serpent :

La vie est éternelle, et sous le ciel immense,
Quand un monde s'achève, un monde recom-
Malgré toi la nature à perpétuité [mence ;
Fera renaitre l'homme et la propriété.
Voilà du Dieu puissant les nouveaux madataires,

(Lui montrant Adam et Ève.)

Voilà tes mattres !

— Eux ! oh, les propriétaires !

— Ressuscitez ! » leur dit l'Ange (Adam et Ève descendent sur la terre.) « Mon ami, dit Ève à son époux, notre ennemi n'a pas l'âme méchante, mais il est myope, et voyait mal notre société. J'étais au ciel, témoin de son erreur, lorsque cet Ange m'a dit : Va lui rendre la vue. (Ève ôtant au Serpent ses lunettes.) Regarde ! et tu verras. — J'éprouve un sentiment plus doux. » dit le Serpent ému ; mais voyant Adam, il s'écrie : « Cethomme... c'est un propriétaire ! — Non, c'est un frere. » répond Adam, lui tendant la main. Le Serpent hésite... L'Ange les rapproche, et pose sa main sur les mains d'Adam et du Serpent réunies.

Cette pièce est la critique du droit au travail, de la bourse d'échange, de l'aboli-

tion de la famille et de la propriété, utopies qui ont failli bouleverser notre belle France; et maintenant ceux qui n'ont rien et ceux

qui possèdent viennent rire ensemble de toutes ces folies.

J. J. FOUQUEAU DE PUSSY.

MANIÈRE DE RELEVER LES PATRONS.

Vous prenez une grande feuille de papier, un mètre et un crayon.

Supposons, par exemple, que vous vouliez tailler le pantalon n° 19, planche II. Vous étendez votre papier sur une table, vous placez perpendiculairement, à partir du haut de votre papier, le commencement de votre mètre; là, en regard du 1^{er} millimètre, avec votre crayon, vous écrivez zéro, et vous tirez une ligne perpendiculaire le long de votre mètre jusqu'à ce qu'il marque 4 centimètres, là vous écrivez 4 — vous continuez la ligne perpendiculaire le long de votre mètre jusqu'à ce qu'il marque 15, là vous écrivez 15 — vous continuez cette même ligne jusqu'à ce que votre mètre marque 21, là vous écrivez 21, puis, toujours de cette façon, vous écrivez 24—46—47—54 et 62 centimètres, ce qui est la longueur du pantalon.

Vous relevez votre mètre. Vous placez horizontalement, à partir de la ligne perpendiculaire, le commencement de votre mètre sous le zéro; alors, de gauche à droite, vous tirez une ligne horizontale en suivant votre mètre jusqu'à ce qu'il marque 26 centimètres, là vous écrivez 26 — vous descendez votre mètre, et le placez sous le chiffre 4, vous tirez une ligne horizontale en suivant votre mètre jusqu'à ce qu'il marque 3, là vous écrivez 3 —

vous redescendez votre mètre, et le placez sous le chiffre 15, vous tirez une ligne horizontale jusqu'à ce qu'il marque 26, là vous écrivez 26 — vous redescendez votre mètre, et le placez sous le chiffre 21, vous tirez une ligne horizontale jusqu'à ce que votre mètre marque 28, là vous faites une étoile qui indique où le pantalon doit cesser d'être cousu — vous redescendez votre mètre et le placez sous le chiffre 24, vous tirez une ligne horizontale jusqu'à ce que votre mètre marque 2 et demi, là vous écrivez 2 et demi. Vous continuez cette ligne jusqu'à ce que votre mètre marque 31, là vous écrivez 31 — puis, toujours de cette façon, vous écrivez 22—3 et demi et 20 centimètres qui sont les différentes largeurs de ce pantalon. Les chiffres 3—2 et demi — 3 et demi indiquent ce qui doit être enlevé en dehors du droit-fil.

A présent, avec votre crayon, vous tirez, sur votre gauche, une ligne qui part du chiffre 3, descend jusqu'aux chiffres 62, va rejoindre les chiffres 20, remonte jusqu'aux derniers chiffres 26 pour rejoindre en biaisant le chiffre 3, d'où vous êtes partie. Avec des ciseaux, vous coupez ensuite le papier, le long de ces lignes, et vous avez le patron d'un des côtés du derrière de ce pantalon, qui vous sert ensuite de modèle pour tailler l'autre côté du derrière.

CORRESPONDANCE.

Ce matin, après avoir éparpillé du pain sur ma fenêtre, j'attendais que mes pensionnaires vissent prendre leur dîner. Je vis arriver les pierrots. Ils becquetèrent glou-tonnement les miettes qu'ils perdaient en les faisant tomber dans la cour, ou bien ils se sauvaient en les volant... Mais, comme *bien volé ne profite jamais*, un frère pierrot accourait, et les leur volait à son tour. Un ros-ignol des murailles qui chantait au loin vint aussi s'abattre sur ma fenêtre ; sa présence fit fuir les pierrots. De son bec effilé il se mit à prendre les plus petites miettes sans en rien perdre, il me regardait du coin de l'œil comme pour me remercier, puis s'en allait chanter sur une branche, où sa figure et son ventre d'un jaune rouge, ses petits mouvements d'ailes le faisaient ressembler à une fleur oubliée par les brouillards d'automne et les froids de l'hiver. Quand il revenait manger, on eût dit qu'il se croyait propriétaire de cette fenêtre, toujours il en chassait les pierrots, et chaque fois, il me regardait comme pour recevoir mon approbation... Cependant, les pierrots ont le bec plus fort, ils se battaient bien entre eux, pourquoi ne se réunissaient-ils pas contre lui pour le chasser?... est-ce qu'ils lui reconnaissent une supériorité de talent, d'intelligence... ces paresseux, ces gourmands de pierrots?... Et je faisais mes réflexions sur l'égalité et la fraternité parmi les oiseaux du ciel, lorsque Florence vint me surprendre.

Elle avait un chapeau de feutre blanc, garni en dessous de rubans de velours bleu ciel; une robe de mérinos gris, ouverte devant, ornée d'un ruban de velours gris, large de 2 centimètres, formant échelle du bas jusqu'à la ceinture et de la ceinture jusqu'au cou; des manchons en hermine, un paletot de mérinos gris, garni de trois velours gris. « Mais, ma chère, lui dis-je en la faisant

entrer dans ma chambre, vous vous êtes donc vouée au gris et au noir? — Comme vous le dites... et je m'en trouve bien. Je n'ai pas à m'inquiéter des couleurs plus ou moins à la mode, je n'ai jamais d'indécision sur la robe que je dois mettre, et je peux me donner, en fait de rubans, toutes mes fantaisies... toutes les couleurs allant avec le gris et le noir. Si je sors le matin pour faire des emplettes avec ma domestique, je passe inaperçue, grâce à ma sombre toilette. Quand je sors avec mon père, il peut me mener chez des gens riches ou pauvres, gais ou tristes, ma toilette sera toujours convenable. Remarquez que ma robe grise peut se teindre en noir, et je n'ai plus qu'à la recoudre, ce qui me fait gagner une façon. — Mais au bal? — Au bal, je me voue au blanc, cela me permet de varier mes toilettes, en changeant de rubans et de fleurs. — Vous êtes un trésor d'élégance et d'économie... Si j'avais un frère, vous seriez ma sœur. — Je ne demanderais pas mieux, répondit-elle en me serrant la main. — Il y a cependant une dépense que vous ne pouvez éviter, repris-je; vous êtes gâtée admirablement. — Et j'y tiens beaucoup, je l'avoue, répondit-elle en frottant avec grâce l'une dans l'autre ses deux petites mains. J'achète des gants blancs pour le bal, des gants paille pour les visites; puis quand ils sont fanés, je les fais teindre en noir. S'ils se décosent, je les retourne, et les recouds à l'envers; s'ils se salissent, je les suspends, à l'endroit, près du feu, et les frotte avec un torchon neuf... Mais pour être bien et solidement gantée, il faut acheter les gants les plus chers... et c'est encore une économie... — A propos, lui dis-je, j'ai fait une découverte. Je vous ai indiqué la *crème céleste*, qui maintient la fraîcheur du visage, et fait disparaître les rougeurs, les petits boutons,

suite d'un sang échauffé par les veilles ou par trop d'application au travail. Je vous ai dit : on prend de cette crème gros comme une noisette, on l'étend sur un linge, sur une largeur de quatre centimètres carrés, et l'on s'en frotte la figure comme si l'on se l'essuyait après se l'être lavée avec de l'eau. J'ai ajouté : si l'on a des boutons ou des rougeurs, on ne s'essuie pas tout de suite, afin de laisser pénétrer cette pommade dans les pores... Mais voilà ma découverte : si l'on se met de cette pommade avant de sortir, le vent, le froid sont moins sensibles à la figure et ne rient pas la peau ; si l'on a des engelures, si l'on a les mains rudes et gercées, on se frotte, le soir, le dessus des mains avec cette crème, puis on met des gants afin de ne pas tacher ses draps : on soulage ainsi ses engelures, et l'on se rend les mains douces et blanches. Il y a des pots de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c. Cette crème se conserve dans un endroit frais. Elle se vend rue de Hanovre, n° 21.

— Merci ! me répondit Florence, je ne l'oublierai pas. Mais vous qui avez de si bonnes recettes, en connaissez-vous pour soigner les sourcils ? — Quand ils ne sont pas assez arqués, ils faut les relever en dirigeant le poil vers le haut du front, surtout en y passant un peu de pommade. Le plus grave défaut des sourcils est de se couvrir de pellicules farineuses qui en font tomber les poils. Délayez, dans de l'eau, du savon parfumé, trempez-y une éponge, et lavez-en vos sourcils, en fermant vos yeux, dans la crainte que l'eau n'y pénètre ; essuyez ensuite vos sourcils, et passez-y votre doigt légèrement mouillé d'huile antique.

— Cela est facile à faire. — Quant aux cils, si jamais vous êtes mère d'une petite fille, quand elle aura cinq à six ans, coupez-lui l'extrémité des cils ; cela leur donnera de la force et les fera repousser plus forts et plus nombreux. — Avez-vous pour laver les dents une eau, une poultre que vous puissiez me recommander ? — Mon Dieu, je ne me sers que d'eau fraîche... et de temps en

temps je prends de la *poudre de Charlard* ; elle laisse dans la bouche une fraîcheur et un acide fort agréables... Je connais de belles dents blanches qui en ont fait usage depuis quarante ans. — C'est une garantie, reprit Florence. Mais laissons là ces petits détails de notre toilette, et parlons de choses plus sérieuses. Quel est ce livre que vous lisez ? Que dis-je ! s'écria-t-elle, que vous écrivez ? — Rassurez-vous ! répondis-je en riant... J'écris, c'est vrai... mais non pas mes œuvres, Dieu merci !... ce sont celles des autres. Voici le titre de MON LIVRE : *Le Choix des pensées est invention*, titre qui ne m'appartient même pas, comme vous le voyez ; il est signé : *La Bruyère*. Mon livre donc ne renferme que des pensées, des maximes, des proverbes, des réflexions recueillies dans mes lectures... Quand je n'ai rien à lire... je lis mon livre... il m'en reste toujours quelque chose dans le cœur, dans l'esprit ou dans la mémoire... et peu de livres me sont plus précieux. — Lisons-le ensemble, ma chère ; le choix de ces pensées m'apprendra à vous connaître et à vous aimer davantage... j'en suis sûre... »

A présent que Florence s'est retirée, je suis toute à toi et à notre planche II.

Le n° 1 est le dessin d'un col qui se brode en œillets et au point de cordonnet, sur belle mousseline.

Les deux n°s 2 représentent deux moitiés qui, rapprochées, forment une manchette. Voilà les dessins que j'aime.

Le n° 3 est un dessin de broderie anglaise qui peut servir pour bas de pantalon, encadrement de mouchoir, bas de jupon, devant de peignoir, garniture de taie d'oreiller et pour camisole ; le col se trouve tout formé comme tu le vois par ce dessin.

Le n° 4 est encore un dessin de broderie anglaise qui peut servir aux mêmes usages que le précédent. Tu sais que cette broderie s'exécute en points de feston ou de cordonnet, et se découpe où tu vois un pois rond.

On fait aussi des cols avec ces dessins

n^{os} 3 et 4. Tu les brodes sur des bandes de jaconas hautes de 6 centimètres ; tu as brodé les entre-deux que je t'ai envoyés planche XII, année 1848 ; avec un de ces entre-deux, forme un petit collet que tu couds à un corps de fichu ; à ce petit collet couds une de ces bandes de jaconas, à peine froncée derrière, mais froncée à chaque pointe formée par l'entre-deux et cousue encore à ce même entre-deux, sur sa hauteur : ces cols sont très à la mode.

Louise et Marie se brodent au plumetis, à des mouchoirs du matin.

Le n^o 5 est le devant d'une chemisette qui se taille en mousseline ou en jaconas. Des deux côtés de la pièce brodée au milieu, tu fais, à partir du bas, trois plis qui s'élèvent en mourant.

Le derrière de la chemisette se taille de même, mais on ne brode que l'espèce de croix de Malte, la dent intérieure, qui se fait en points de cordonnet, et la dent extérieure, qui se festonne et se découpe. On peut garnir le devant et le derrière de cette chemisette avec une petite malines, cousue à ces dents festonnées.

La pièce du milieu se brode au plumetis et au point d'armes ; ce sont ces petits points noirs ; tu les imites par un grain de sable formé de trois petits points faits l'un sur l'autre. Ce genre de broderie couvre bien le dessin, le rend très-mat, et est très-solide.

Le n^o 6 est un encadrement de mouchoir et son coin. Ce mouchoir se brode en points de chaînette ; il se brode et se festonne en coton blanc, ou en coton de couleur, ou en soie jaune.

Le n^o 7 est un second encadrement de mouchoir qui se brode au plumetis et au point de cordonnet. Le trait extérieur est un feston auquel on ajoute, si l'on veut, une dentelle. Ce dessin est à la fois riche, simple et distingué. Il sera longtemps de mode.

Ces dessins viennent de chez M. Deroy, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n^o 42.

BOBÈCHES.

Achète, rue Mauconseil, n^o 12, chez M^{me} Lefort, une grosse de feuilles de rosier, assorties, 50 centimes.

Quatre feuilles de papier de différents roses, à 15 centimes la feuille.

Une feuille de papier vert lustré, à 5 centimes.

Une pince à faire des fleurs, 50 centimes.

Un petit pinceau, 50 centimes.

Tu as une vieille carte à jouer.

Deux étuis de différentes grosseurs et ronds des bouts.

Une grosse pelote, très-molle, recouverte d'une percale blanche.

Tu prends dix boules de gomme arabe achetée chez l'herboriste ; tu les fais fondre dans de l'eau chaude, dont tu as rempli un pot où il y a eu de la pommade. Quand la gomme est fondue, tu y délaies de la farine.

N^o 8. Taille ce modèle dans une des cartes à jouer, en le croisant jusqu'à ces deux hoches ; formes-en un rouleau ; assure-toi si une bougie peut y entrer aisément, et couds, l'une sur l'autre, les deux extrémités de ce rouleau.

N^o 9. Taille ce modèle en papier vert lustré.

N^o 10. Sur un morceau de papier blanc, calque le modèle n^o 1, coupe une bande de papier *rose très foncé*, de la hauteur de ce modèle, plie cette bande en 16, place dessus le modèle n^o 1, et découpe d'un seul coup de ciseau la bande pliée en 16, ce qui te fera 16 feuilles.

Taille de même sur le modèle n^o 2 16 feuilles en papier *rose foncé*.

Puis sur le modèle n^o 3, 16 feuilles en papier *rose*.

Et enfin sur le modèle n^o 4, 16 feuilles en papier *rose pâle*.

Tu mets à part chaque modèle de feuilles—tu prends celles n^o 1, tu en places une sur la pelote ; avec ton petit étui, que tu appuies au milieu de cette feuille, tu la

fais recoquiller en dessus — lorsque tu en as fait autant à toutes celles n° 1, tu entres l'index de ta main gauche dans le rouleau, et le retiens sous ton pouce — tu prends ton pinceau, tu le trempe dans la gomme, et tu en enduis le dessus du bord du rouleau qui dépasse ton index — tu déposes ton pinceau — avec la pince, tu prends une feuille par la pointe, tu la places de manière à ce que cette feuille recoquille en dedans et tu appuies sa pointe sur la gomme — tu entoures ainsi d'un 1^{er} rang de feuilles très-serrées le haut de ce rouleau. Au second rang, tu as soin de contrarier les feuilles.

Lorsque tu prends les feuilles n° 2, recoquille un peu moins ces feuilles, fais de même pour les feuilles n° 3.

Quand tu en es aux feuilles n° 4, tu places le racoquillé en dehors.

Toutes tes feuilles de roses posées autour du haut de ce rouleau n° 8, tu colles derrière elles cinq feuilles de rosier, longues de 5 centimètres; puis pour cacher ce qui reste de ce rouleau, tu colles, sur le pied de ces feuilles de rosier, le papier n° 9, en ayant soin de le rentrer du bas, en dedans du rouleau.

Pour laisser sécher cette bobèche, tu la poses ainsi qu'elle est posée sur la planche.

Le n° 11 est cette bobèche telle qu'elle est sur le flambeau quand elle a reçu la bougie.

Je n'ai pas besoin de te dire que tu peux faire ainsi des roses jaunes. Pour des roses rouges, le papier ne doit être que d'une seule nuance. Pour des roses blanches, les feuilles n° 4 doivent être d'un blanc verdâtre.

Lorsque les lampes sont prêtes à être allumées, le verre ne peut empêcher la poussière de tomber sur la mèche et de salir l'huile; prends un bouchon de bouteille, couvre-le d'une bande de papier vert lustré, introduis ce bouchon dans la bobèche, de manière à ce qu'il ne la dépasse que du bas, et entre-le dans le verre d'une lampe.

Cette rose donne de la gaieté, de la fraîcheur à une salle à manger, à un salon.

Voici ce que tu m'as demandé pour ton jeune frère; ta petite sœur aura son tour...
Mais, à tout seigneur, tout honneur!

Le n° 12 est le dos d'un gilet de flanelle.

Le n° 13 est un des côtés du devant.

Le n° 14 est la bande qui se coud au bord de ce côté, et sur laquelle on place les boutons. L'autre côté a la même bande cousue de même, et sur laquelle on fait les boutonnières.

Le n° 15 est une des manches.

Le n° 16 est la moitié du dos d'une veste à l'anglaise.

Le n° 17 est un des devants. La ligne pointée indique où le haut de ce devant rabat sur la poitrine.

Le n° 18 est une des manches.

Cette veste se taille en mérinos bleu-Joinville, noir ou vert; elle se double d'une percaline, et se borde d'un passe-poil d'étoffe pareille. Au bas du n° 17, à partir du chiffre 8 aux chiffres 30, il faut tirer un peu le bord quand on y coud le passe-poil. — Les devants se doublent d'étoffe pareille, sur une largeur de quatre centimètres, à partir du chiffre 8 jusqu'aux chiffres 17, elle se rélargit pour doubler le revers. On met à cette veste des petits boutons pointus, en soie.

Le n° 19 est le derrière d'un pantalon qui peut se tailler en mérinos bleu-Joinville, noir ou vert.

Le n° 20 est le devant.

Les étoiles qui sont à l'un et à l'autre de ces deux patrons indiquent où ils se réunissent. — Les lignes qui partent du zéro se cousent ensemble; les deux autres lignes se cousent aussi ensemble à partir du bas, mais elles ne se cousent plus lorsqu'on arrive aux deux étoiles placées au bas de l'ouverture du pantalon. Au n° 19, on forme trois plis dans le haut, entre le chiffre 3 et les chiffres 26; au n° 20, on forme deux plis dans le haut, entre le chiffre 2 et les chiffres 24.

Le n° 21 est la ceinture à laquelle on coud le pantalon.

Ces patrons sortent de l'*Industrie parisienne*, rue de Hanovre, 21.

Le n° 22 est une sous-manche. Celle-ci est en tulle. On la taille large de 42 centimètres, haute de 18; on la taille en droit-fil du bas, mais du haut on la taille en biais de manière à ce que les 18 centimètres, en partant du milieu, soient réduits à 10 en arrivant à l'ouverture. L'entre-deux du bas est orné d'un tulle, on peut s'en passer; on peut, du haut, monter la sous-manche à une bande de tulle repliée en deux.

Cette sous-manche, ourlée des deux côtés, se ferme du haut et du bas par des boutons et des brides.

Le n° 23 est un fichu du matin qui se taille en mousseline ou en jaconas. Les devants sont ornés de tout petits plis rapprochés entre eux et formant ensemble la largeur d'un grand pli. Le col est monté sur un collet.

Le n° 24 est un fichu qui se taille en mousseline, en tulle ou en jaconas. Il est arrondi derrière, et a une couture sur chaque épaule.

Je crois que c'est tout!

Maintenant, parlons un peu toilette. Notre gravure de modes te représente une jeune fille en robe de gros-de-Naples rayé, le tablier est garni d'un passe-poil; à ce passe-poil est cousue une garniture taillée en biais. Ce tablier est froncé quatre fois du haut, et est monté sur un passe-poil qui rabat à l'envers sur la première fronce du tablier. Une cordelière est cousue sur ce passe-poil et revient nouer devant. Le corsage de la robe est fait à pointe, et s'agrafe devant. Le fichu de tulle a une couture sur chaque épaule; il est montant et fermé devant. Le col est cousu à un entre-deux; sous le col est passé un ruban de velours gros-bleu, terminé, d'un côté, par un nœud tout fait que l'on attache sur l'autre côté avec une épingle. Pour coiffure: cette agrafe en rubans de velours gros-bleu cache le vide qui

se trouve entre les bandeaux et les cheveux de derrière, tournés en corde. Les sous-manches sont garnies d'une dentelle cousue à l'entre-deux.

Le petit garçon est voué à la Vierge; sa robe, son pantalon, son pardessus sont en mérinos blanc, son chapeau est en castor pareil. Des guêtres de mérinos blanc, doublées, lui couvrent les genoux, et se boutonnent le long de la jambe.

La jeune femme a un chapeau de satin blanc, une robe de gros-de-Naples vert, et le paletot pareil.

Si par hasard tu avais un bal, je te conseillerais: jupe de mousseline, ornée de plis — corsage à pointe — Berthe ornée de plis — manches courtes, en biais, ornées de plis; ces manches larges du bas, tombant jusqu'au coude, mais taillées de manière à relever au-dessus de la saignée... Le vilain mot! — Agrafes en rubans de velours comme celles de la figurine, ou agrafes en fleurs. — Ou bien: robe de taffetas blanc, rose ou bleu — corsage — Berthe — et manches faits de même, mais sans plis — agrafes pareilles. — Les jeunes dames n'ont qu'à ajouter des dentelles, des diamants, des bijoux. — Les dames plus âgées portent des robes d'étoffes de soie à fleurs, des sous-manches de tulle illusion — des pèlerines en application d'Angleterre — des barbes aussi en application, posées comme ces agrafes et tombant sur la poitrine, puis des agrafes de fleurs posées sur ces barbes, afin de rélargir la coiffure. — Les bonnes mamans gardent leur chapeau, ou portent des bonnets de dentelle ornés de fleurs en velours vert-anglais; leurs robes sont en riches étoffes, montantes; leurs mantelets sont garnis de dentelle.

Il me reste à t'expliquer notre dernier rébus. *Le — mai — lit (de justice) — heure — dais — soldats — haie — le — soldat — (sous) — mi.*

Le meilleur des soldats et le soldat soumis.

Et puis, j'ai oublié de te dire que la tapisserie du mois de janvier représente la

quatrième partie d'un dessin de chaise, de tabouret et de coussin. La laine jaune-saumon est entourée de soie blanche, la laine rouge foncé est entourée de soie ponceau, la laine noire est entourée de soie jaune d'or, et le fond est en laine bleu-Joinville.

Si tu as confiance en moi, exécute ce dessin, il est charmant. Les teintes plates sont plus à la mode que les fleurs... et puis d'ailleurs, cela change.

Cette tapisserie vient de chez M^{lle} Chan-son, rue de Choiseul, n° 3. Dans ses nouveaux magasins, un salon est réservé pour les jeunes personnes qui veulent apprendre à nuancer la tapisserie, à broder en soie et en or, à faire le filet, le crochet et les différents tricots, ainsi que beaucoup de petits ouvrages de fantaisie.

Bonsoir, ma chère amie; que Dieu te garde, toi et les tiens! J. J.

ÉPHÉMÉRIDES.

6 FÉVRIER 1593. — *Mort* de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, traducteur de Plutarque et précepteur de trois rois : François II, Charles IX, Henri III.

Arrivé pauvre à Paris, son goût pour l'étude et ses talents précoces le firent distinguer par le chancelier de l'Hospital, et il monta de degré en degré jusqu'au faite

des honneurs. C'est à la naïveté de sa traduction que Plutarque a dû, sans doute, parmi nous le surnom de *Bon*, qu'on lui donne assez communément.

MOSAIQUE.

Beaucoup de justice sans force ne sert à rien. Il faut beaucoup de force et de justice pour faire merveilles.

CHRISTINE, reine de Suède.

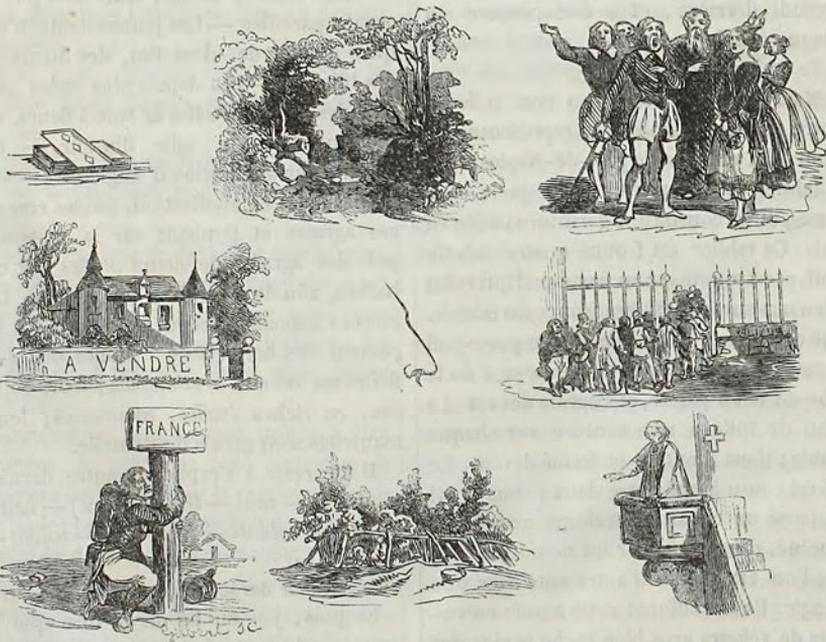
Celui qui aime le prochain a accompli la loi.

SAINT PAUL, aux Romains.

Qui n'aime pas ses parents, n'aime personne.

Maxime chinoise.

RÉBUS.



Paris. — Imprimerie de V^e Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.



(1) Prononcez *dôgna*.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE, 4^e ANNÉE. — 1^{er}...

s
 ls
 er
 é-
 on-
 les
 for-
 leur
 reux.
 et ses
 mes et
 e pres-

 il lui fut
 s qu'elles

 i pays de
 nde forêt,
 fants pour
 ils avaient
 abord de la
 envoyant de
 ts prétextes,
 que les con-
 e les ministres
 s'écartant du
 5

